



L'Alliance des conseils sectoriels (ACS)

Qui fait quoi en Reconnaissance des titres de compétences étrangers

*Un aperçu des programmes et services
sur les titres de compétences au Canada*



gateway
potentiel

Financé en partie par le Programme des conseils sectoriels du gouvernement du Canada

Canada



Qui fait quoi en Reconnaissance des titres de compétences étrangers

Un aperçu des programmes et services sur les titres de compétences au Canada

Préparé par
Sharon Fernandez

Pour

l'Alliance des conseils sectoriels (ACS)

Mise à jour : Janvier 2008

Table des matières

Introduction et remerciements	ii
Un enjeu universel : Un domaine complexe et de nombreux intervenants	iii
Les conseils sectoriels et l'Alliance des conseils sectoriels (ACS)	iii
1 La Reconnaissance des titres de compétences étrangers en perspective	1
2 Qui fait quoi	4
2.1 Principaux fournisseurs de services	4
2.1.1 Aperçu des programmes et politiques de RTCÉ du gouvernement fédéral	2
2.1.2 Aperçu des programmes et politiques de RTCÉ dans les provinces et territoires	10
2.1.3 Aperçu des programmes et politiques de RTCÉ aux niveaux municipal et local	13
2.1.4 Les organismes de réglementation des professions	14
2.1.5 Les établissements scolaires et d'enseignement supérieur/ Collèges et Instituts	15
2.1.6 Les services d'évaluation des diplômes au Canada	17
2.1.7 Les agences de services d'aide à l'établissement des immigrants et les organismes communautaires à but non lucratifs	18
2.2 Professions non réglementées	21
3 Analyse des lacunes et options pour le futur	23
3.1 Barrières exceptionnelles dans l'information et les services	23
3.2 Priorités émergentes et opportunités	23
3.3 Regards vers l'avenir : Options pour les conseils sectoriels	24
Annexe A : Le marché du travail des immigrants qualifiés 2003-2005	25
Annexe B : Évaluation et reconnaissance des acquis (ERA)	26
Annexe C : Agences de services pour les titres de compétences	28
Annexe D : Membres de l'ACS, membres associés et partenaires	30
Annexe E : Références sur les études, Portails Internet et sites Web clés	31
Annexe G : Acronymes et abréviations	35



INTRODUCTION ET REMERCIEMENTS

Le présent document se penche sur les politiques et programmes sur la reconnaissance des titres de compétences étrangers (RTCÉ) dans les champs de compétence fédéral, provinciaux/territoriaux et municipaux clés, et donne des exemples de projets et autres initiatives sur la RTCÉ par les cinq principaux fournisseurs de services, d'autres initiatives stratégiques de plusieurs intervenants, et les grandes initiatives de RTCÉ au Canada et à des cites canadiens outre mer.

Ces quatre domaines donnent un aperçu des enjeux, initiatives et fournisseurs clés dans le domaine de la reconnaissance des titres de compétences étrangers, processus qui permet de vérifier les études, la formation et l'expérience de travail acquises dans un autre pays, et de les comparer aux normes fixées pour les professionnels canadiens. Il est nécessaire de bien comprendre que le contexte de la reconnaissance des titres de compétences étrangers va au delà des simples « diplômes » d'études, et qu'il s'agit aussi de « compétences ». La reconnaissance des acquis (RDA) constitue un élément important de l'équation de la RTCÉ.

Je tiens d'abord à remercier la direction de L'Alliance des conseils sectoriels (ACS) et le Conseil national sur le développement de la main-d'œuvre des minorités visibles, ainsi que les responsables du ministère des Ressources humaines et du Développement social du Canada (RHDSC), du Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers (BORTCÉ) de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Je voudrais également remercier les personnes suivantes qui ont fourni le soutien, les conseils et l'information pour cette revue : Andrew Cardozo pour son apport inestimable, Deborah Wolfe, Philip Mondor, Colette Rivet, Mireille Charron, Shelley Guilfoyle et Sandra Saric — tous membres de la famille de l'ACS, Shelley Das du Conseil national sur le développement de la main d'œuvre des minorités visibles (CNDMMV), et Mengistab Tsegaye de LASI Compétences mondiales.

Cet aperçu général étant surtout une compilation de données et de renseignements concrets, je tiens à souligner les publications suivantes qui ont servi de ressources importantes :

- Dialogue pancanadien entre conseils sectoriels et organismes d'aide aux immigrants, 2005;
- Rapport de l'ACCC : Les Collèges et instituts canadiens répondent aux besoins des immigrants; Rapport circonstanciel sur les programmes et services offerts aux immigrants par les collèges et instituts et Conclusions de la Table ronde des collèges et instituts sur l'immigration, 2004;
- État des lieux au printemps 2003 de la Reconnaissance des acquis (RA) dans les établissements d'enseignement postsecondaire publics au Canada : Première partie, préparé pour le Conseil des ministres de l'éducation du Canada (CMEC) par Bonnie Kennedy;
- Fiche technique RHDSC sur la RTCÉ; CONAT - présentation sur l'ITFE et la RTCÉ par Corinne Prince-St-Amand, RHDSC, Janvier. 2006;
- Metropolis - présentation sur l'Initiative sur les travailleurs formés à l'étranger (ITFE) et la RTCÉ par Chris Bolland, RHDSC, 2005;
- Metropolis : Intégration des immigrants au Canada, présentation à RHDSC de Silvano Tocchi, octobre 2007;
- Rapport de l'ACOE - Reconnaissance des titres étrangers : Aperçu des pratiques employées au Canada, 2004;
- CCRHT : Étude sur l'élaboration d'un système de reconnaissance des titres de compétences étrangers applicable aux professions non réglementées, 2004, et Pénuries et carences : L'immigration, une solution à la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur du tourisme, 2005.

*Sharon Fernandez
Creative Policy Consulting*

Un enjeu universel : Un domaine complexe et de nombreux intervenants

L'aperçu général de « Qui fait quoi en RTCÉ? » est une réponse à la demande de divers conseils sectoriels désirant obtenir une meilleure appréciation des intervenants dans ce domaine en apparence complexe. Il a prouvé que le champ est en effet complexe du fait qu'il compte un grand nombre d'intervenants à la limite des frontières juridictionnelles et professionnelles.

Un enjeu universel : Il est bon de souligner en guise d'introduction que la reconnaissance des titres de compétences étrangers n'est pas un enjeu récent. En effet, le Canada étant un pays d'immigration, la question est présente depuis bien longtemps. Pendant des années cependant, ce problème a été principalement abordé selon la perspective de l'immigrant, soit de l'« autre ». Ces dernières années, cette problématique s'est généralisée, phénomène qui devrait s'amplifier dans les années à venir. En 2001, les coûts annuels associés à la non reconnaissance des titres de compétences étrangers ont été évalués entre 2,4 et 5,9 milliards de dollars (Reitz 2001 et Conference Board du Canada, 2001). Il n'y a pas un Canadien qui ne soit pas concerné par un système inefficace de reconnaissance. En effet, où qu'ils soient au pays, les Canadiens connaissent des pénuries de médecins et d'autres travailleurs dans le secteur de la santé, alors qu'il y a des milliers de nouveaux arrivants hautement scolarisés dans ce secteur mais qui ne sont pas autorisés à fournir des services qu'un grand nombre de Canadiens veulent obtenir. Le même phénomène se reproduit pour un nombre croissant de professions dans plusieurs secteurs de l'économie. Les employeurs veulent maintenant que ce problème soit abordé et « réglé ».

À défaut de faire quelque chose, c'est la productivité canadienne qui en pâtira, de même que sa prospérité et sa compétitivité. Cela ne fait plus de doute.

Cet aperçu est un état des lieux sur « *qui a fait quoi ?* » au pays et dans les divers professions et secteurs. Bien qu'il se concentre sur les intervenants majeurs, il en existe beaucoup d'autres dans les secteurs particuliers qui ne sont pas énumérés, ceci dans le but de le garder relativement concis.

En 2006, le Gouvernement du Canada a proposé de créer une nouvelle agence canadienne pour l'évaluation et la reconnaissance des titres de compétences. À partir de consultations avec les gouvernements provinciaux, des agences de réglementation pertinentes et d'autres intervenants pour déterminer le mandat précis de cette agence, l'idée de lancement d'une seule agence centrale s'est mutée en projet de renforcement de la capacité des services locaux d'aiguillage en matière de titres de compétences étrangers, partout au pays. Le Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers joue un certain rôle afin de regrouper toutes les parties prenantes (la plupart étant

décrites dans le présent rapport) dans le cadre d'une relation de travail permanente. Ce bureau offre, avant tout, un service unique qui aide les nouveaux arrivants à s'y retrouver dans ce qui semble être trop souvent un labyrinthe impénétrable, et à les mettre directement en contact avec des programmes, outils et services fédéraux et provinciaux. Le présent document constitue le deuxième ajout à *Qui fait quoi dans la reconnaissance des titres de compétences étrangers*, en raison du succès du premier document publié en 2006. Cet aperçu est une indication de l'intérêt et de l'engagement des conseils sectoriels à faire leur part pour trouver des solutions efficaces et efficientes aux défis que constitue la reconnaissance des titres de compétences étrangers.

A. Cardozo

Directeur général, l'Alliance des conseils sectoriels, commanditaires de cette étude

Les conseils sectoriels et l'Alliance des conseils sectoriels (ACS)

Les conseils sectoriels sont des organisations de partenariats qui se penchent sur les questions du perfectionnement des compétences dans les secteurs clés de l'économie.

Ils entreprennent une étude détaillée du secteur pour examiner tous les défis clés du marché du travail; entre autres activités, ils préparent des projets sur la planification des ressources humaines, coordonnent l'élaboration de normes nationales et facilitent la création de liens entre les éducateurs, les employeurs et les employés. Il existe actuellement une trentaine de conseils sectoriels fonctionnant en partenariat avec le gouvernement fédéral au sein de diverses industries. Ils sont particulièrement efficaces dans l'établissement d'approches nationales sur la RTCÉ et interviennent dans tous les secteurs. Les conseils sectoriels ont initié une série de programmes et d'initiatives relativement à la RTCÉ, avec des informations sur le marché du travail, la recherche et les demandes, les carrières, l'évaluation, les normes professionnelles, la certification et l'accréditation, et les références. Ils aident aussi l'industrie à trouver des solutions aux problèmes de pénuries de compétences et à élaborer une vaste gamme de pratiques efficaces en gestion des ressources humaines. Ensemble, les conseils sectoriels ont créé l'Alliance des conseils sectoriels (ACS).

Vous trouverez, à l'Annexe D, la liste des membres de l'ACS, des membres associés et des partenaires, de même qu'un échantillon de conseils sectoriels actifs dans les domaines de la RTCÉ et de l'immigration.

1

LA RECONNAISSANCE DES TITRES DE COMPÉTENCES ÉTRANGERS EN PERSPECTIVE

Comme nous l'avons déjà dit un peu plus haut, la reconnaissance des titres de compétences étrangers (RTCÉ) est un procédé qui vise à vérifier le niveau d'études, la formation et l'expérience de travail obtenus dans un autre pays, et à les comparer aux normes établies pour les professions ou métiers canadiens. La RTCÉ est essentielle et critique pour assurer la croissance économique et la compétitivité, encourager l'innovation, et améliorer les mécanismes de mobilité de la main-d'œuvre. Au cours des dernières années, les pressions exercées découlant des pénuries de main-d'œuvre, le besoin croissant de travailleurs plus qualifiés et les changements rapides, démographiques et technologiques affectant les économies mondiales, sont autant d'éléments qui ont propulsé le problème de la RTCÉ au premier rang dans plusieurs nations industrialisées.

La volatilité du marché du travail au Canada a incité le gouvernement à accélérer la RTCÉ. D'ici à la fin de la présente décennie, les immigrants compteront pour 100 % de la croissance nette de la main-d'œuvre. Toutefois, Ressources humaines et Développement social Canada souligne que le Canada perd actuellement environ 30 % de ses nouveaux arrivants hautement scolarisés parce qu'ils sont incapables d'intégrer l'économie et les collectivités. En 2006, le taux de chômage national des immigrants s'élevait à 11,5 % (à 11,4 % pour ceux possédant des diplômes d'études universitaires de premier cycle), soit plus du double des 4,9 % (2,9 % des personnes ayant des diplômes d'études universitaires de premier cycle) des personnes nées au Canada. Les immigrants trouvent certes un emploi, mais seulement 42 % réussissent à travailler dans une profession qu'ils exercent. Le Canada ayant une structure de réglementation complexe, ces modèles d'intégration historiquement faibles sont demeurés constants et tendent à s'empirer.

Les cinq principaux facteurs qui affectent l'intégration réussie des nouveaux Canadiens qualifiés sont encore présents dans le système :

- une préparation préalable déficiente avant d'immigrer,
- moins de compétences linguistiques pour le travail,
- des conditions nécessaires pour acquérir l'expérience de travail canadienne,
- la non reconnaissance des acquis et de l'expérience obtenus à l'étranger, et
- le manque de soutien social et de bons réseaux pour avoir accès à l'emploi.

Cela dit, il en ressort que dans le domaine de la reconnaissance des titres de compétences étrangers, on recense quelque 13 juridictions, la participation de 55 ministères, de même que plus de 50 professions réglementées, plus de 400 organismes de réglementation, 5 organismes d'accréditation, 240 institutions postsecondaires, des centaines de milliers d'employeurs, et une grande communauté d'ONG d'environ 250 agences de service d'aide qui se consacrent à l'intégration des immigrants. Une telle complexité institutionnelle comprenant de multiples autorités et fournisseurs de services, contribuent à décourager l'approche à la RTCÉ.

Alors que tous les niveaux de gouvernement ont un intérêt à bien mener la performance économique de la nation et à intégrer les immigrants au marché du travail, les provinces jouent un grand rôle dans la RTCÉ. La reconnaissance des titres de compétences étrangers pour les professions réglementées est une responsabilité des provinces qui a été déléguée, de par la loi, aux organismes de réglementation. Cette responsabilité est rendue obligatoire à travers un prisme qui veille à la protection du public — ces organismes ont les pouvoirs pour la reconnaissance des titres de compétences. Dans chaque province et territoire, le travail d'intégration des immigrants est partagé entre au moins quatre ministères — Immigration, Éducation, Marché du travail, et Santé.

Les professions réglementées comptent pour approximativement 15 % du marché du travail au Canada (ces 15 % se réfèrent aux véritables gens travaillant dans les professions). Les professions non réglementées forment environ 85 % du marché du travail, et sont dans les secteurs tels que le tourisme, les textiles, la technologie du logiciel et l'entretien des aéronefs. Bien que certaines professions de ces secteurs soient réglementées, en général l'autorité pour la reconnaissance des titres de compétences non réglementées revient à l'employeur.

Une collaboration stratégique est nécessaire ... dans le but de surmonter les barrières du système.

Il est clair qu'à partir de plusieurs rapports récents sur la reconnaissance des titres de compétences étrangers au Canada, pour sortir du labyrinthe des normes de qualifications et des titres de compétences aux niveaux provincial et territorial, et aussi pour éliminer les approches improvisées et les différents obstacles, il faut adopter une nouvelle approche structurelle face à cet enjeu.

- Il importe d'élaborer une vision cohérente pour un alignement systémique du champ d'intégration au marché du travail de l'immigrant (IMTI) qui puisse fournir une politique d'immigration frontale plus efficace et des procédés d'évaluation accélérés dans les pays étrangers. Cette vision tiendra compte d'une approche de planification pancanadienne, à partir des besoins exprimés par tous les intervenants, dans le but de produire une meilleure coordination et une plus grande communication parmi tous les niveaux de gouvernement, les fournisseurs de services, les organismes de réglementation, les réseaux d'employeurs et les groupes de soutien. Par exemple, la *Maytree Foundation*, un acteur communautaire d'envergure, a recommandé un Plan d'action national sur l'Accès aux professions et aux métiers. Les questions d'ordre juridique et les pratiques réglementaires de plusieurs champs de compétence sont autant de problèmes à régler. Il convient donc d'obtenir l'engagement des employeurs, d'élaborer des normes de réglementation au niveau national et de renforcer les capacités dans ce domaine.
- Un centre officiel de diffusion de l'information sur la RTCÉ faciliterait l'intégration de nouveaux Canadiens au marché du travail. Ce centre doit inclure des outils qui présentent clairement les différences régionales avec les services qui y correspondent et faire ressortir les programmes d'insertion. Le Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers (BORTCÉ), créé en mai 2007, cherche à fournir une source centrale d'information, de services et d'outils.
- L'élaboration de points de référence communs, nationaux et internationaux, de principes et de normes solides de pratique de la RTCÉ serait un atout. Ces outils devraient être formulés de façon à être compris et reconnus par les divers fournisseurs et intervenants canadiens, et conçus pour améliorer la capacité des secteurs, des employeurs et des organismes de réglementation dans le but d'évaluer les personnes formées à l'étranger.
- Une collaboration stratégique est nécessaire entre les institutions fédérales, provinciales et professionnelles, les établissements et les éducateurs pour assurer l'instruction et fournir des outils aux employeurs sur les grades scolaires et l'expérience au niveau international, et créer des mesures d'encouragement pour l'embauche et les programmes de transition dans le but de surmonter les barrières du système.

Le lancement par le gouvernement fédéral du Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers (BORTCÉ) est un développement important qui démontre un engagement national sérieux à résoudre ce problème, source de frustration autant chez les employeurs que les employés potentiels. Le Bureau en question fournit des services d'information, de recherche de cheminement de carrière et d'aiguillage, dans le but d'aider les travailleurs formés à l'étranger à mettre avec succès leurs compétences au travail au Canada et ce, plus rapidement.

Au cours des trois dernières années, il y a eu plusieurs interventions de « meilleures pratiques » dans la RTCÉ :

- Le Conseil canadien des ressources humaines pour le tourisme (CCRHT) a entrepris une recherche déterminante sur la RTCÉ dans le cadre des professions non réglementées.
- Ingénieurs Canada (IC) a préparé un projet horizontal en trois phases intitulé : « *De la considération à l'intégration* » pour aider des immigrants dans leur établissement et leur intégration dans un emploi dans le domaine de l'ingénierie. Il a également conçu le *Programme d'évaluation des diplômés internationaux en génie*, qui donne aux candidats des renseignements précieux sur la façon de comparer leurs titres et diplômes étrangers avec des études en ingénierie au Canada. Le Conseil médical du Canada a conçu une base de données de recrutement qui comporte un module sur son forum de carrière en ligne au niveau national www.mediaconnections.ca, dans le but de fournir aux diplômés internationaux en médecine un outil électronique pour créer un curriculum vitae en ligne, et pour rechercher et transmettre une demande en réponse aux offres d'emploi qui se trouvent dans le domaine médical ou qui sont liées aux domaines de la santé. Par ailleurs, il a élaboré un examen d'auto-évaluation permettant aux immigrants de tester leur préparation à l'examen d'évaluation du Conseil médical.
- Le *Projet canadien d'intégration des immigrants (PCII)* est un projet novateur, financé par le gouvernement du Canada, qui a pour but d'aider les immigrants au Canada venant de Chine, d'Inde et des Philippines, dans le cadre du Programme de travailleurs qualifiés du gouvernement fédéral. Les personnes qui répondent aux critères d'immigration se verront offrir des conseils pour leur permettre de se préparer à un emploi au Canada.
- Le Conseil canadien des ressources humaines de l'industrie du pétrole (CCRHIP) entreprend un projet pour circonscrire les obstacles et autres possibilités liés à l'embauche d'immigrants formés à l'étranger, déjà au Canada.
- Le « *Programme des candidats des provinces* » transcende les frontières des divers champs de compétence pour aider les provinces dans la sélection d'immigrants.

- La *Maytree Foundation* a démontré son leadership en élaborant une approche systématique et exhaustive pour faciliter l'entrée sur le marché du travail des immigrants qualifiés, ce qui a inspiré des partenariats stratégiques tels que le Conseil pour l'accès à l'emploi pour les immigrants de Toronto (TRIEC), «Embauche Immigrants, Ottawa» du Projet des travailleurs formés à l'étranger, provenant du rapport « *Moving Forward – Aller vers l'avant* », et *l'Initiative pour l'accès à l'emploi pour les immigrants qualifiés* (EASI) de la Colombie-Britannique.
- En reprenant une initiative de TRIEC, le « *Partenariat en mentorat* », un programme qui fait correspondre de nouveaux immigrants avec des professionnels établis dans la même catégorie professionnelle, a atteint son 2 000e mentorat en septembre 2007. Depuis le mois de février 2005, ce programme a aidé plus de 650 nouveaux immigrants à se trouver un emploi. On compte 1 565 mentors agréés dans ce programme, et 47 partenaires institutionnels.
- En Ontario, le nombre de postes en formation ou en évaluation pour les diplômés en médecine qui sont formés à l'étranger a augmenté : en 2004 et en 2005, plus de certificats en médecine ont été décernés aux diplômés formés à l'étranger qu'à ceux formés en Ontario.
- *Le International Qualifications Program (IPQ)* (programme de qualifications internationales) de la Colombie-Britannique a conçu une série de fiches techniques : *Roadmap to Recognition Fact Sheet Series* (feuille de route pour la reconnaissance). Par ailleurs, en octobre 2007, 17 organismes de réglementation de la C. B. ont reçu un financement dans le but d'améliorer leur méthode d'évaluation et d'agrément des titres de compétences étrangers.
- L'organisme *Ontario Regulators for Access* (Autorités de réglementation pour l'accès en Ontario), a été proactif dans l'élaboration d'approches pour les professionnels formés à l'étranger qui veulent accéder aux professions réglementées en Ontario.
- Le *BC Skills Connect for Immigrants Program* finance une aide souple et personnalisée pour surmonter les obstacles et faciliter la tâche des immigrants professionnels à se trouver un emploi adéquat, le plus rapidement possible. Les initiatives ainsi financées comprennent notamment *Working Solutions for Skilled Immigrants* et *Bamboo Network*. Depuis que les services de Skills Connect ont été créés en juillet 2006, ce sont plus de 1 300 immigrants qui ont bénéficié du programme, et l'on s'attend qu'environ 900 nouveaux immigrants s'inscrivent entre octobre 2007 et mars 2008. Ce programme aide les immigrants à naviguer sur un marché du travail peu familier, à surmonter les obstacles linguistiques, à obtenir de l'expérience sur le marché du travail canadien, et à améliorer leurs compétences, au besoin.
- Un guide pour embaucher les immigrants en Colombie Britannique, intitulé *5 StepSolution*, est un projet rendu possible par S.U.C.C.E.S.S., Knowledge Network et le groupe EASI, avec l'aide financière de Service Canada. Pour plus de renseignements : <http://www.5stepsolution.ca>
- *SkillsInternational.ca*, créé en 2006, est un outil qui relie entre eux des professionnels présélectionnés, ayant suivi des études à l'étranger, avec des employeurs qui ont besoin de leurs compétences. Cet outil en ligne est efficace et efficient, et le premier de son genre au Canada consacré exclusivement à mettre en valeur les compétences des immigrants chercheurs d'emploi en Ontario.

Plusieurs initiatives ont été mises en place un peu partout au Canada pour répondre aux défis de la reconnaissance des titres de compétences étrangers.

La concentration et l'infusion de ressources par le gouvernement fédéral depuis 2003 ont produit un nouvel élan. La *Loi de 2006 sur l'accès équitable aux professions réglementées*, du gouvernement de l'Ontario, s'applique à 34 professions réglementées de cette province et fait partie d'un projet complet pour la réussite du nouvel arrivant : il vise à ouvrir le chemin à plusieurs des quelque 13 000 professionnels formés à l'étranger, tels que médecins, comptables et ingénieurs, qui arrivent en Ontario tous les ans. Une des composantes du projet est un nouveau programme de stages du gouvernement de l'Ontario pour les personnes formées à l'étranger. Au cours de la première année, jusqu'à 70 programmes de stages d'une durée de six mois seront créés dans les ministères et agences de l'État. Les employeurs sont également davantage engagés envers la RTCÉ dans le cadre des conseils des employeurs champions, de partenariats en mentorat et de recherches. Par exemple, le *Business Council of British Columbia* a rédigé en 2007 un rapport comparatif intitulé : *Labour market needs, Immigration programs, Foreign credential recognition and Employment – Life in Ireland, New Zealand, Australia and Canada*.

Plusieurs initiatives ont été mises en place un peu partout au Canada pour répondre aux défis de la reconnaissance des titres de compétences étrangers, et tous les niveaux de gouvernement se concertent pour rendre le processus plus systématique, cohérent et efficace.

2 QUI FAIT QUOI

2.1 Principaux fournisseurs de services

2.1.1 Aperçu des programmes et politiques de RTCÉ du gouvernement fédéral

UNE STRATÉGIE FÉDÉRALE MAJEURE

En 2005, le gouvernement fédéral lançait l'*Initiative sur les travailleurs formés à l'étranger* (ITFE), laquelle est un vaste cadre pour l'intégration des immigrants qualifiés au marché du travail. L'ITFE veut s'assurer aussi que des liens sont tissés entre les ministères fédéraux attirés, de même qu'avec les priorités et programmes fédéraux. Les liens avec d'autres programmes fédéraux comprennent notamment une Stratégie en matière de ressources humaines en santé, un Plan d'action canadien contre le racisme, une Stratégie sur les compétences en milieu de travail, et Avantage Canada.

LES COMPOSANTES DE L'ITFE ET LES PROGRÈS À CE JOUR

Des consultations pancanadiennes considérables avec les provinces et territoires, les partenaires et les intervenants clés ont donné les résultats suivants :

1. Reconnaissance des titres de compétences étrangers (RHDCC)
 - professions réglementées (ingénieurs, médecins, infirmières et professionnels ambulanciers),
 - professions non réglementées par le biais des conseils sectoriels.
2. Cours de langue de niveau avancé (Citoyenneté et Immigration Canada)
 - Ententes avec la plupart des provinces.
3. Information sur le marché du travail (RHDSC, CIC/AMG)
 - Amélioration de « Se rendre au Canada – Portail sur l'immigration ».
4. Insertion professionnelle (RHDSC)
 - Pilote sur les projets de pré-emploi à l'étranger et les projets d'insertion professionnelle en milieu de travail. RHDSC préparera un nouveau programme national d'insertion professionnelle (IP) qui inclut une suite complète de programmes d'intégration couvrant l'information, l'évaluation et l'orientation, et des programmes d'interventions ciblées.
5. Recherche (RHDSC/CIC/Statistique Canada)
 - Formation d'un comité interministériel pour élaborer un plan de recherche.

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA (RHDSC)

Depuis 2003, Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC), en collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada, travaille de concert avec 13 autres ministères sur l'intégration des immigrants au marché du travail. À cette fin, des comités de sous-ministres et de directeurs généraux sur l'intégration des immigrants au marché du travail, de même que le Comité du sous-ministre adjoint fédéral/provincial et territorial, ont été créés. Cette structure interministérielle de gouvernance dispose de quatre sous-comités : communications, revue de projets, capacités à l'étranger, et recherche. RHDSC assure le leadership et le soutien relativement aux changements systémiques par des initiatives nationales liées au marché du travail qui chevauchent les champs de compétence et renforcent l'économie. En collaboration avec Citoyenneté et Immigration, RHDSC appuie les immigrants par l'intermédiaire du Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers (RTCÉ) et le Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers (BORTCÉ).

Ce programme et le Bureau en question viennent compléter d'autres programmes et initiatives du gouvernement fédéral qui cherche à faciliter l'intégration.

Les priorités de RHDSC pour améliorer la reconnaissance des acquis incluent :

- la mobilité des titres de compétences à travers les provinces et territoires, et le transfert des titres de scolarité entre les établissements des provinces et territoires;
- la reconnaissance des titres de compétences étrangers, garantissant aux travailleurs formés à l'étranger de participer pleinement au marché du travail et à la société canadienne;
- la reconnaissance des acquis en milieu de travail, et le perfectionnement des compétences de notre main d'œuvre actuelle, et
- l'examen des besoins de groupes particuliers, tels que les jeunes et notre population autochtone.

LA CRÉATION DE L'INITIATIVE DE RTCÉ

Pour faciliter une approche pancanadienne à l'intégration à l'IIMT, RHDSC a recours au programme de RTCÉ du gouvernement du Canada, lequel débloque quelque 75 millions de dollars sur cinq ans (2003-2009). Cette initiative est une stratégie intégrée et complète à laquelle plus de 14 ministères fédéraux travaillent ensemble pour résoudre les problèmes associés aux barrières à l'emploi auxquelles les travailleurs formés à l'étranger doivent faire face.

Elle cherche à élaborer des méthodes pancanadiennes d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétences étrangers qui soient justes, cohérentes, transparentes et rigoureuses. L'initiative de RTCÉ finance des projets pour apporter des changements systémiques aux méthodes d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétences.

L'initiative de RTCÉ est une intervention systémique sur le marché du travail :

Financement : 73M\$ sur 6 ans (2003–2009)

Objectifs : Créer et renforcer la capacité du Canada en matière de RTCÉ
Améliorer l'intégration des immigrants sur le marché du travail

Outil d'intervention : Ententes de financement

Cible : Institutions canadiennes qui évaluent et reconnaissent des titres de compétences étrangers

La stratégie du gouvernement du Canada pour la Reconnaissance des titres de compétences étrangers comprend :

- la collaboration avec les provinces, les territoires et les agences d'accréditation pour aborder les trois premières priorités parmi les professions réglementées – médecins, infirmières et ingénieurs – dans le but de les intégrer le plus efficacement possible au marché du travail,
- la collaboration avec les conseils sectoriels pour traiter la question des professions non réglementées, y compris la conception d'un outil pour sensibiliser les employeurs aux problèmes de la RTCÉ, et l'examen de la question de l'insertion des besoins des employeurs au bassin des immigrants autorisés,
- la collaboration bilatérale et multilatérale avec les provinces et territoires,
- l'appui du portail Internet sur l'immigration, dirigé par CIC, et
- la collaboration avec les services d'aide aux immigrants et les partenaires communautaires.

Progrès réalisés en 2007

- 87 projets nécessitant 65 % du budget total des subventions et contributions,
- le programme RTCÉ a fait des investissements dans 19 des 45 premières professions identifiées par les immigrants qualifiés entrant au Canada :
 - les premières professions du marché du travail des immigrants, représentant 52 % des immigrants, concernent le renforcement des capacités en matière de RTCÉ, et
 - les premières professions du marché du travail des immigrants, représentant 25 % des immigrants, ont été appuyées durant l'étape de la mise en application (25 % représentent des médecins et ingénieurs).

PROJET PILOTE CANADIEN D'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS

Le PCII est un projet novateur, financé par le gouvernement du Canada, dont l'objectif est d'aider les personnes qui immigreront au Canada en vertu du Programme fédéral des travailleurs qualifiés, venant d'Inde, de Chine et des Philippines. Pendant qu'ils complètent les critères d'immigration finaux, les candidats principaux et leurs partenaires reçoivent des conseils pour se préparer à un emploi au Canada. RHDSO fournit un financement à ce partenariat pilote d'intervention outre mer, administré par l'Association des collègues communautaires du Canada (ACCC), et mis en œuvre en partenariat avec Citoyenneté et Immigration. Le PCII aide les clients à se préparer à leur intégration pendant qu'ils terminent le processus d'immigration dans leur pays d'origine. Au mois de novembre 2007, le PCII avait déjà 1 745 clients d'inscrits.

Exemples de projets récemment approuvés :

- **BioTalent Canada** (Conseil sectoriel de la biotechnologie), pour la création d'une capacité au sein du secteur aux fins de l'évaluation des compétences des professionnels formés à l'étranger et de la mise en relation efficace et fiable de ces derniers avec les employeurs.
- **Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology** (SIASST), pour améliorer la reconnaissance des titres de compétences étrangers, par l'évaluation des titres de compétences et de scolarité des immigrants avant leur arrivée au Canada.
- **Conseil Atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation**, pour la fondation de l'Agence d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétences étrangers dans la région de l'Atlantique.
- **Alliance nationale des organismes de réglementation de la thérapie respiratoire**, pour l'étude de questions liées à l'entrée de praticiens formés à l'étranger en tant que thérapeutes respiratoires au Canada et la conception d'un examen d'accès à la pratique aux fins de l'évaluation de compétences de personnes formées à l'étranger et au Canada.
- **Conseil des technologies de l'information et des communications**, pour l'élaboration d'un outil d'évaluation et de reconnaissance axé sur les compétences pour les professionnels de l'information et des technologies formés à l'étranger. Les activités comprennent également la mise sur pied et la direction d'un programme d'insertion professionnelle et de mentorat, ainsi que des outils destinés aux petites et moyennes entreprises.
- Pour 2007–2008, le **Conseil sectoriel de la construction** a lancé une stratégie exhaustive en six points pour aborder la question de la RTCÉ dans son industrie, et dispose d'un plan d'action dans les domaines suivants : Information, éducation et sensibilisation avant l'entrée au Canada; Outils d'évaluation et de reconnaissances; Élaboration d'outils de formation; Sensibilisation culturelle; Coordination et communication par un Comité national de coordination de la RTCÉ et un portail sur la RTCÉ sur le site du Conseil.

- **Conseil médical du Canada** : outils d'auto-évaluation, examen d'évaluation pour les diplômés en médecine formés à l'étranger.
- **Ingénieurs Canada** : Ingénieurs formés à l'étranger – Phase II du projet « *De la considération à l'intégration* » qui a lancé « *Parvenir à la mobilité interne et internationale* » pour promouvoir la reconnaissance interprovinciale des titres de scolarité. En 2006, plus de 4 000 ingénieurs se sont déplacés au travers des provinces, et 99 % ont été agréés sans autres exigences.
- **Association canadienne des infirmières** : diagnostic pour l'évaluation nationale des infirmières formées à l'étranger.
- **Conseil canadien de l'entretien des aéronefs** : élaboration d'un système national pour évaluer les compétences des travailleurs en aéronefs qui sont formés à l'étranger.
- **Association of International Physicians and Surgeons of Ontario** : Centre canadien d'information pour les médecins diplômés hors du Canada et des États-Unis (CICIMG) : projet d'hébergement et de gestion d'un site Web national.
- **Association canadienne des technologues en radiation médicale** : Analyse de la situation et recommandations pour les technologues en radiation médicale formés à l'étranger (IEMRT).
- **Association canadienne des ergothérapeutes** : Détermination des facteurs importants pour l'intégration des ergothérapeutes formés à l'étranger.
- **Coalition canadienne des organismes communautaires de développement de l'employabilité** : Dialogue pancanadien entre les conseils sectoriels et les immigrants. Ce projet compte trois principaux volets : recherches, dialogue sur la reconnaissance des titres de compétences étrangers entre les organismes offrant des services d'emploi aux immigrants et les conseils sectoriels, et activités de partenariat entre les organismes offrant des services d'emploi aux immigrants et les conseils sectoriels.
- **Société canadienne des technologues en cardiologie** : Examen national portant sur les compétences liées au multimédia interactif.
- **Société canadienne de science de laboratoire médicale** : Évaluation nationale des acquis.
- **Bureau des partenariats pour les compétences de pointe** : Acquisition en ligne de compétences essentielles avancées. Ce projet consiste à élaborer des ressources d'apprentissage concernant deux compétences essentielles de niveau avancé.
- **Toronto Region Immigrant Employment Council (TRIEC)** : Projet « Employer Challenge » qui permettra de souligner les innovations des employeurs à travers un « Défi Employeur » et les encouragera à soumettre un dossier en vue d'être reconnus parmi ceux qui embauchent le plus grand nombre d'immigrants.

- **Learning Innovations Forum d'Innovations d'Apprentissage (LIIFA)**, pour rechercher et élaborer une stratégie d'un système ePortefeuille pour les immigrants qualifiés venant au Canada. Pour interpréter l'expérience de travail acquise à l'étranger et la formation en milieu de travail aux employeurs, et améliorer le recrutement, et aussi pour tirer profit de la banque de compétences et de connaissances des immigrants qualifiés afin de faciliter leur intégration sur le marché du travail.
- **Conseil canadien des ressources humaines en tourisme** : Recherche pour faciliter l'élaboration d'un système de reconnaissance des titres de compétences étrangers pour les professions non réglementées, y compris un modèle facilitant la reconnaissance.
- Le **Service d'entretien et de réparation automobiles du Canada (CARS)** a élaboré un répertoire des programmes et ressources disponibles aux employeurs qui cherchent à embaucher et garder des travailleurs formés à l'étranger en 2007.

RHDSC travaille avec les conseils sectoriels sur la Reconnaissance des titres de compétences étrangers.

Comme cela a déjà été souligné, RHDSC s'est concentré sur trois professions réglementées : ingénieurs, médecins et infirmières. Par la suite, le Ministère se penchera sur les professions réglementées dans le domaine de la santé, soit : pharmaciens, ergothérapeutes, physiothérapeutes, technologues de laboratoire médical, et technologues en radiation médicale. Dans les professions non réglementées, RHDSC travaille avec les conseils sectoriels sur la RTCÉ. En 2005-2006, le programme de RTCÉ a conclu des ententes avec sept conseils sectoriels : Service d'entretien et de réparation automobiles du Canada, Conseil canadien de l'entretien des aéronefs, Conseil canadien des ressources humaines en tourisme, Conseil canadien des ressources humaines en camionnage, Conseil sectoriel de la construction, Conseil des technologies de l'information et des communications, et ÉcoCanada. Depuis, le programme a négocié des ententes avec trois autres conseils, soit Biotalent Canada, le Conseil des ressources humaines de l'industrie du textile et le Conseil du secteur de l'électricité, depuis mars 2006.

« SE RENDRE AU CANADA » PORTAIL D'IMMIGRATION (SRC PI)

Lancé en 2004, il mène vers le développement du portail en partenariat avec d'autres ministères du gouvernement fédéral et des sociétés d'État, dont Citoyenneté & Immigration Canada, Santé Canada, Ressources humaines et Développement social Canada, Industrie Canada et Affaires extérieures Canada et Commerce international Canada.

Ce portail aide les utilisateurs à avoir accès à des outils et services. Les exemples de services qui sont énumérés sur le portail comprennent :

- la traduction de documents de titres de compétences en français ou en anglais,
- les outils d'évaluation des qualifications et capacités linguistiques, y compris les niveaux personnels d'instruction,
- un outil d'information sous forme de document et un résumé de tous les documents et formulaires que les immigrants doivent remplir,
- l'outil *Travailler au Canada* aide les nouveaux arrivants à identifier le nom de leur profession au Canada, et leur donne un rapport détaillé sur le marché du travail (fonctions des emplois, exigences professionnelles, rémunération, etc.) pour un endroit choisi au Canada,
- des plans d'études canadiens, et
- des « portfolios numériques ».

DES PARTENARIATS FAISANT APPEL À UNE COORDINATION MULTILATÉRALE, BILATÉRALE ET MULTISECTORIELLE

Coordination multilatérale au niveau fédéral autour de trois tables

Dans le but de coordonner les stratégies de RTCÉ au niveau national et d'obtenir une plus grande cohérence dans les champs de compétence, trois tables de travail fonctionnent pour aborder divers aspects de la RTCÉ.

- Forum des ministres du marché du travail (FMMT), commanditaire du site Web « Destinations-Travail », composé des ministres provinciaux et territoriaux, et du ministre fédéral, responsables du marché du travail. Créé en 1983 afin de promouvoir les discussions et la coopération dans le domaine du marché du travail,
- Immigration, Comité consultatif FPT sur la prestation des soins de santé et les ressources humaines (CCPSSRH), et
- Conseil des Ministres de l'Éducation du Canada (CMEC), organisme national regroupant les ministres provinciaux à des fins de consultation, d'action et de coopération avec les établissements nationaux d'enseignement et le gouvernement fédéral); collabore avec le Forum des ministres du marché du travail (FMMT).

Coopération entre le gouvernement fédéral et les provinces de manière bilatérale et avec les autres secteurs

Exemples de coopération bilatérale et multisectorielle :

- « Se rendre au Canada » - Portail Immigration,
- Collaboration et discussions avec l'Alliance des conseils sectoriels,
- initiatives de RHDSC dans le cadre de la RTCÉ, en collaboration avec les conseils sectoriels et les autres groupes de secteurs apparentés qui représentent des professions réglementées et non réglementées :

- Conseil du service d'entretien et de réparation automobiles du Canada (CARS)
- Conseil canadien de l'entretien des aéronefs (CCEA)
- Conseil canadien des ressources humaines en tourisme (CCRHT)
- Conseil canadien des ressources humaines en camionnage (CCRHC)
- Conseil sectoriel de la construction (CSC)
- Organisation pour les carrières en environnement du Canada (ECO)
- Conseil des technologies de l'information et des communications
- Manufacturiers et exportateurs du Canada (MEC)
- Conseil des ressources humaines de l'industrie du textile (CRHIT)
- Ingénieurs Canada
- Conseil sectoriel BioTalent
- Conseil sectoriel de l'électricité – Construire un avenir brillant
- Conseil canadien de l'industrie de l'alimentation
- Conseil canadien sectoriel des plastiques

L'Alliance de conseils sectoriels a mis sur pied un groupe de travail sur la RTCÉ et l'immigration qui réunit tous les conseils sectoriels pour aborder ces questions et les aider à acquérir l'expertise nécessaire de façon qu'ils trouvent des solutions pour chaque secteur.

Collaboration bilatérale avec chaque province ou territoire

Des activités bilatérales sont entreprises avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) dans la mise en route de la formation en langue de niveau avancé, et avec l'initiative du ministère des Affaires extérieures du Canada : « Vivre, apprendre et réussir ». CIC travaille présentement avec l'Ontario, l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Manitoba pour cerner des secteurs potentiels de collaboration. La Saskatchewan et les provinces de l'Atlantique en sont encore aux étapes initiales des discussions, mais CIC n'est pas entièrement impliquée avec le Québec ni avec les Territoires en ce moment.

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA (CIC)

Il existe une vision grandissante parmi les parties prenantes et CIC selon laquelle les défis pour l'intégration des immigrants sont les suivants :

- besoin de modifier la dispersion des immigrants à travers le Canada vers les villes secondaires,
- faibles revenus des immigrants malgré leur forte scolarisation et l'expérience acquise à l'étranger,
- capacité linguistique limitée en milieu de travail,
- discrimination, et
- prise en considération des étudiants étrangers comme source d'immigrants potentiels.

Initiative des cours de langue de niveau avancé (ICLNA)

Les CLNA sont une initiative de CIC destinée à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants sur le marché du travail. En collaboration avec des organisations fournissant des services, d'autres niveaux de gouvernement et des intervenants, les CLNA conçoivent et fournissent des niveaux de formation linguistique sur le marché du travail, sur le principe du partage des coûts, dans le but d'atteindre jusqu'à concurrence de 20 000 nouveaux immigrants par an qui ont besoin d'une formation linguistique spécifique à un emploi. Cet effort est couplé à des aides à l'emploi et à des activités de transition, pour permettre aux nouveaux arrivants d'avoir accès au marché du travail à des niveaux correspondant à leurs compétences et qualifications, et d'y rester.

Jusqu'à présent, depuis 2004, CIC a directement financé quelque 250 projets nouveaux et en cours sur les CLNA, partout au Canada, qui ont permis à près de 10 000 nouveaux arrivants d'avoir la possibilité d'acquérir les compétences linguistiques indispensables pour poursuivre leur carrière particulière. En outre, un certain nombre d'autres projets sont administrés dans le cadre d'ententes sur les CLNA avec les provinces de la Nouvelle Écosse, de l'Ontario, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie Britannique. CIC a par ailleurs engagé un grand nombre d'employeurs dans cette initiative des CNLA (des employeurs ont siégé à des comités consultatifs, offert des possibilités de placement à des participants aux CNLA, assuré un mentorat et des contacts avec des participants, et fourni un emploi rémunéré ainsi que des dons et contributions financières aux programmes).

Depuis sa création, CIC a conclu des ententes sur le principe du partage des coûts avec divers partenaires pour financer 43 projets, dans le but d'aider des immigrants à acquérir les compétences linguistiques nécessaires pour poursuivre une carrière dans divers domaines comme les sciences infirmières, le génie, les techniques médicales, le service à la clientèle, l'administration d'un petit commerce ou la création d'entreprises.

Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers (BORTCÉ)

Ouvert en mai 2007, sous la responsabilité de CIC, le BORTCÉ travaille avec d'autres ministères fédéraux, des gouvernements provinciaux et territoriaux, des organismes de réglementation, des collèges et universités, des employeurs et des organismes d'aide aux immigrants, pour remplir son rôle. Le Bureau offre des services d'aiguillage et d'orientation à des individus formés à l'étranger, au Canada, ainsi qu'à des immigrants éventuels outre mer.

Dans le cadre du réseau Service Canada, le Bureau offre également un service téléphonique spécifique et gratuit au Canada. Plus de 700 appelants ont déjà été reçus au cours des cinq premiers mois d'exploitation. Des services en personne sont également offerts dans les 268 centres de Service Canada à travers le pays.

LES SITES WEB DU GOUVERNEMENT DU CANADA

- « Se rendre au Canada » : Ce portail d'immigration offre des renseignements aux immigrants nouveaux et potentiels sur l'immigration au Canada. RHDSC est responsable de l'information et des outils concernant le travail au Canada www.serendreaucanada.gc.ca
- Le Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers www.compétences.gc.ca offre des données précises et centralisées, met en contact des partenaires et diffuse des renseignements dans le but de sensibiliser les employeurs aux processus et autres avantages de l'embauche de personnes formées à l'étranger, en les orientant vers des programmes, aides et organisations existants.
- Les deux sites utilisent l'outil Travailler au Canada, conçu par RHDSC www.workingincanada.gc.ca. Cet outil donne des renseignements détaillés sur le marché du travail en fonction de l'endroit où vivent (ou ont l'intention de vivre) les individus au Canada. Au cours de ses cinq premiers mois d'exploitation, on a recensé plus de 100 000 visites sur ce site. Soixante sept pour cent des visiteurs viennent d'outre mer, alors que 35 % sont un peu partout au Canada.
- Intégration-Filet : <http://integration-net.ca/francais/index.cfm> est un outil de communications, d'informations et de recherche pour soutenir le travail de la communauté de l'établissement au Canada.

PATRIMOINE CANADIEN

Dans le cadre du Programme de multiculturalisme, la RTCÉ pour les nouveaux immigrants fait partie de programmes de Patrimoine canadien. Le Ministère a contribué près de 1 million \$ au financement octroyé en 2004 au Réseau des professionnels formés à l'étranger – *Internationally Trained Professionals Network* de la Colombie-Britannique, et à la Table ronde sur la Politique visant la mobilisation des professions et des métiers en Ontario, pour une durée de deux ans (2004-2006), ce projet visant à construire des réseaux provinciaux pour les professionnels formés à l'étranger à travers le Canada.

INDUSTRIE CANADA

Ce ministère finance un projet de Campus Canada intitulé LeARN (Learning Assessment and Recognition Network – Réseau pour l'évaluation et la reconnaissance des acquis), un projet de services de soutien en ligne pour faciliter la mobilité ainsi que l'évaluation et la reconnaissance de l'apprentissage formel et informel à travers une alliance d'institutions postsecondaires.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES (AEC) ET COMMERCE INTERNATIONAL (CICAN)

«Vivre, apprendre, réussir» (VAR) – un portail pour Mieux servir les étudiants étrangers. Sous la direction d’Affaires étrangères Canada et Commerce international Canada (MAECI) et de Citoyenneté et Immigration Canada, VAR vise à tirer parti des services existants offerts par les ministères fédéraux et provinciaux aux étudiants étrangers.

MOBILITÉ DE LA MAIN-D’ŒUVRE

La Direction des partenariats en ressources humaines de RHDSC administre les initiatives visant l’apprentissage et la mobilité de la main-d’œuvre, où le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organismes de formation, les enseignants, les entreprises et les groupes s’intéressant à l’équité en matière d’emploi collaborent pour promouvoir les métiers spécialisés et la formation des apprentis, et pour accroître la mobilité de la main-d’œuvre au Canada. L’objectif ultime consiste à trouver des solutions pour assurer le maintien d’un nombre suffisant de travailleurs qualifiés et permettre à ceux-ci d’exercer leur métier partout au Canada.

Il existe deux programmes :

Programme du « Sceau rouge »

Le Programme des normes interprovinciales « Sceau rouge », fondé en vue de permettre une plus grande mobilité des travailleuses et travailleurs qualifiés partout au Canada, cherche à favoriser l’uniformisation de la formation en apprentissage et des programmes de reconnaissance professionnelle sur tout le territoire canadien. À ce jour, le programme du Sceau rouge compte 45 métiers et est administré dans chaque province et territoire sous la gouverne du Conseil canadien des directeurs de l’apprentissage (CCDA).

Le Fonds d’infrastructure des centres de formation (FICF) - Programme pilote

Le Fonds d’infrastructure des centres de formation (FICF) est un programme pilote doté d’un budget de 25 millions de dollars sur trois ans. Son objectif est de venir en aide aux centres de formation patronaux-syndicaux, qui ont de plus en plus besoin de remplacer leur équipement ou d’acquérir du nouveau matériel de formation. Ce besoin découle du fait que les métiers ont subi des changements technologiques importants, que les champs de compétences se sont élargis et que les programmes de formation ont évolué, d’où la nécessité de disposer de matériel neuf pour répondre à la demande en matière de compétences.

AUTRES PROGRAMMES NATIONAUX

Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)

Administré conjointement par Citoyenneté et Immigration Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada, ce programme a pour objectif de mettre à la disposition des employeurs un mécanisme pour aborder les

graves pénuries de main d’œuvre et les compenser par le recrutement à l’étranger. Il s’agit d’un programme sous la direction d’employeurs qui abordent spécifiquement divers objectifs de politiques économiques et d’immigration. En 2006, le Canada a admis 112 658 travailleurs étrangers temporaires.

- Sites Internet du PTET : www.rhdsc.gc.ca/fr/competence/travailleurs_etrangers/index.shtml
- Guide à l’intention des travailleurs migrants des lois régissant le travail et l’emploi au Canada : www.naalc.org/migrant/french/mgtabcan_fr.shtml
- *Embaucher un travailleur étranger temporaire (TET) : Guide de l’employeur* : www.cic.gc.ca/francais/travailler/index.asp
- Information et services aux non Canadiens et nouveaux arrivants : www.directioncanada.gc.ca

Projet pilote d’avis relatif au marché du travail en mode accéléré (AMT A)

RHDSC et Service Canada (SC) ont mis en œuvre un projet pilote en Alberta et en Colombie Britannique pour accélérer le traitement des avis relatifs sur le marché du travail (AMT) pour les professions suivantes : techniciens dentaires, pharmaciens, infirmières autorisées, instructeurs de ski et de planche à ski, charpentiers/charpentières, opérateurs/opératrices de grue, préposé(e)s aux services des chambres d’hôtel et services d’accueil, guides touristiques et de voyage, vendeurs et vendeuses au détail et commis de vente, serveurs et serveuses de boissons et d’aliments, préposé(e)s au comptoir d’alimentation, et commis à la réception d’hôtel.

Programme des candidats des provinces (PCP)

Ce programme d’immigration dirigé par des employeurs accélère le traitement d’une demande de résidence permanente. Il a été conçu pour répondre aux besoins d’employeurs provinciaux qui ne sont pas en mesure de combler des emplois qualifiés et aussi certains emplois semi qualifiés par des citoyens ou des résidents permanents du Canada. Par l’intermédiaire de ce programme, les provinces arrêtent des critères de mise en candidature et peuvent trouver, recruter et nommer des individus à des fins d’immigration, qui possèdent la possibilité d’offrir des avantages industriels et économiques importants à la province. La province émet des certificats, mais le gouvernement fédéral conserve la responsabilité pour déterminer l’admissibilité d’un immigrant au Canada; toutefois, le temps de traitement est grandement réduit. La majorité des dossiers sont traités en un an ou moins. À l’heure actuelle, neuf provinces et un territoire font partie du PCP.

Cette section décrit les divers arrangements institutionnels et les ministères responsables de la reconnaissance des titres de compétences étrangers dans les provinces et territoires.

2.1.2 Aperçu des programmes et politiques de RTCÉ dans les provinces et territoires

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Ministère du Solliciteur général — Division du Multiculturalisme et de l'Immigration

La division du Multiculturalisme et de l'Immigration assure l'élaboration de politiques et programmes pour le multiculturalisme et l'immigration, et met en application l'Accord de collaboration Canada – Colombie-Britannique en matière d'immigration.

La division comprend deux bureaux : 1) la Division de l'immigration, et 2) la Division des politiques d'immigration & des relations intergouvernementales.

La Division de l'immigration est responsable de l'administration et de l'application de l'Accord de collaboration Canada—Colombie-Britannique en matière d'immigration, qui inclut les composantes suivantes reliées à la RTCÉ :

- s'assurer que les immigrants aient l'occasion de mettre pleinement en valeur leurs compétences dans la main-d'œuvre canadienne et ce, le plus rapidement possible; et
- élaborer des stratégies pour supprimer les barrières à l'évaluation et à la reconnaissance des compétences étrangères, ce qui contribuera à une intégration réussie des immigrants au marché du travail. Les efforts du Canada et de la Colombie-Britannique doivent répondre à un besoin impératif des travailleurs qualifiés qui vont s'établir en Colombie-Britannique, soit celui de disposer des informations adéquates et ciblées en matière d'évaluation et de reconnaissance des compétences internationales avant d'immigrer.

Ministère du Développement économique — Unité d'accréditations internationales

Pour atteindre l'objectif du programme « *New Era/Nouvelle Ère* » du gouvernement de la Colombie-Britannique, qui vise à développer une économie forte et vibrante, l'Unité de qualifications internationales a été conçue pour faire partie d'une stratégie de ressources humaines en Colombie-Britannique et garantir que la province possède une main-d'œuvre qualifiée pour soutenir sa croissance économique.

En fournissant du leadership et du soutien aux employeurs, organismes d'accréditation, associations commerciales et professionnelles, syndicats, établissements postsecondaires et agences de services d'aide à la communauté, l'Unité de qualifications internationales assiste les différentes parties prenantes à utiliser pleinement le bassin d'immigrants qualifiés dans la main-d'œuvre de la province. Cette démarche est accomplie à travers trois activités fondamentales de service :

- **Renforcement des capacités** : en fournissant l'assistance pour augmenter le niveau de connaissances, en améliorant les capacités et en appliquant les meilleures pratiques. Le IQU assure le soutien par la fourniture de ressources pour se pencher sur les questions de la formation professionnelle et de la sensibilité culturelle pour le personnel, la création d'outils pour améliorer le processus d'évaluation, et l'offre de possibilités de formation dans le but d'améliorer les qualifications des candidats.
- **Services d'information** : en fournissant l'assistance pour établir des liens navigables entre les programmes et services existants pour extraire de l'information, fournir de l'aide pour les références, et une assistance en consultation. Les services d'information ont aussi une grande portée en ce sens qu'ils cherchent à créer des liens nationaux et internationaux sur les procédés d'évaluation des qualifications et les exigences nécessaires pour les ouvriers formés à l'étranger.
- **Réseautage** : en partenariat avec une large gamme de fournisseurs de services dans les secteurs public, privé et à but non lucratif, IQU crée des avenues pour le changement systémique par le biais des ententes fédérales-provinciales de type formel, la livraison de forums organisés et ciblés, la planification stratégique pour les professions et les secteurs prioritaires, et assure les ressources nécessaires pour résoudre des problèmes sectoriels.



ALBERTA

International Qualifications Assessment Service (IQAS) Service d'évaluation des accréditations internationales

IQAS fournit un service consultatif d'évaluation pédagogique qui compare les qualifications pédagogiques des autres pays aux normes pédagogiques provinciales. Les clients incluent des individus, des employeurs, des établissements d'enseignement canadiens, les organismes d'accréditation professionnelle, les organismes communautaires et les autres provinces.

Apprenticeship and Industry Training

Apprentissage et formation professionnelle dans l'industrie

Cette initiative évalue les titres de compétences étrangers et la formation traditionnelle (certificats, expérience de travail et formation dans les corps de métiers) dans le but de fournir aux individus une occasion de devenir des gens de métiers certifiés en Alberta ou d'établir un niveau avancé dans les programmes d'apprentissage (frais applicables). Un site Web et du matériel imprimé sur des informations reliées à l'apprentissage et aux métiers sont disponibles.

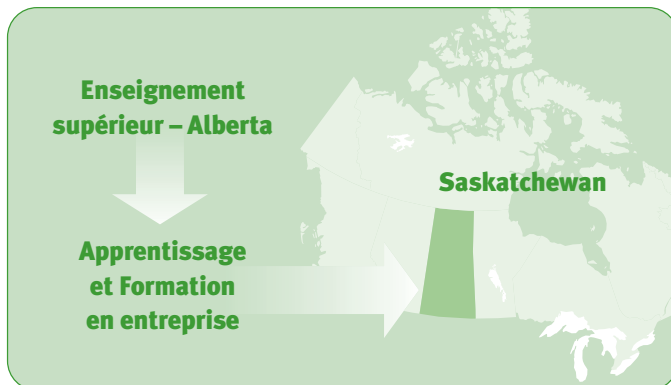


SASKATCHEWAN

International Qualifications Assessment Service (IQAS)

Service d'évaluation des accréditations internationales

IQAS fournit un service valable aux immigrants et aux réfugiés cherchant une évaluation de leur niveau de qualifications scolaires en les comparant aux normes éducatives de la Saskatchewan. Depuis 1995, le gouvernement de la Saskatchewan a signé une entente interprovinciale avec celui de l'Alberta pour que IQAS puisse effectuer les évaluations de qualifications internationales pour les résidents de la Saskatchewan. En outre, il défraie les coûts de base pour la fourniture du service, et les résidents de la Saskatchewan paient directement à IQAS les coûts de l'évaluation.



MANITOBA

Travail et Immigration Manitoba — Direction de l'établissement et des services au marché du travail

La Direction de l'établissement et des services au marché du travail administre plusieurs programmes qui visent à aider les professionnels et les gens de métiers formés à l'étranger à faire reconnaître leurs titres de compétence au Manitoba. Ces programmes comprennent le Service d'évaluation des titres de scolarité étrangers, le Programme de reconnaissance des titres de compétences, les brochures sur l'Accès aux professions et aux métiers, et des fiches techniques signalétiques sur les professions.

Service d'évaluation des titres de scolarité étrangers

Le Service d'évaluation des titres de scolarité étrangers (ACAS) évalue le niveau de scolarité des individus qui ont fait leurs études à l'étranger, et fournit un rapport d'équivalence avec les normes pédagogiques du Manitoba. Ce « Rapport de compétences scolaires » est consultatif de nature et destiné à soutenir et à faciliter les décisions d'embauche ou d'admission que prennent les employeurs, les organismes de réglementation des professions et les établissements d'enseignement. Les évaluations sont valides seulement pour l'instruction officialisée et n'englobent pas d'évaluations sur la compétence, l'expérience de travail ou les acquis.

Programme de reconnaissance des titres de compétences

Le Programme de reconnaissance des titres de compétences aide les immigrants ayant une formation préalable technique ou professionnelle à faire reconnaître la scolarité ou l'expérience de travail acquises à l'extérieur du Canada. Le programme offre une assistance salariale et une aide à l'évaluation, des services de conseils et d'aiguillage pour les immigrants hautement qualifiés.



ONTARIO

Ministère des Affaires civiles et de l'Immigration — Portes ouvertes aux personnes formées à l'étranger Accès aux professions et aux métiers (APM)

Le projet *Accès aux professions et aux métiers* a été mis sur pied en 1995 dans le but de prendre des mesures pour réduire ou éliminer les obstacles à la délivrance de permis et à la reconnaissance dans les professions et métiers réglementés, et dans celui d'aider les personnes formées à l'étranger à obtenir un emploi à un niveau compatible avec leurs compétences et leur scolarité. Les cinq grands obstacles qui empêchaient les personnes formées à l'étranger d'obtenir un permis ou la reconnaissance appropriée pour exercer leur profession ou leur métier étaient dus aux lacunes dans les domaines suivants :

- évaluation des titres scolaires et des connaissances acquises;
- obtention du permis et examen d'accréditation;
- évaluation et formation linguistiques;
- études et formation supplémentaires;
- examen et appel des décisions relatives à la délivrance de permis et de l'accréditation.

L'adresse du site pour les ententes clés en Ontario est :

www.settlement.org/index.asp

Loi de 2006 sur l'accès équitable aux professions réglementées

La Loi de 2006 sur l'accès équitable aux professions réglementées s'applique à 34 professions réglementées en Ontario, soit : médecins, comptables, avocats, enseignants, ingénieurs et travailleurs sociaux. Ce projet de loi a été adopté en décembre 2006 et fait partie d'un grand projet qui inclut des stages dans les ministères et sociétés d'État de façon à faciliter la réussite des nouveaux arrivants qui sont formés à l'étranger.

Évaluation des titres scolaires

Les exigences en matière de scolarité varient pour chaque profession et métier, et il y a un certain nombre d'organismes qui évaluent la scolarité des gens afin de veiller à ce qu'elle soit conforme aux normes ontariennes. Le ministère de la Formation, des Collèges et Universités finance un tel organisme — Service d'évaluation des diplômes étrangers (WES Canada) —, qui est reconnu de plus en plus comme une source fiable en matière d'évaluation des diplômes étrangers.

Service d'évaluation des diplômes étrangers (WES Canada)

Ce service fait l'évaluation objective des diplômes d'études secondaires et postsecondaires obtenus à l'étranger. WES a obtenu un contrat du gouvernement de l'Ontario pour effectuer de tels services d'évaluation.

Service de comparaison des études (SCE)

Ce service évalue les diplômes scolaires obtenus à l'étranger, à des fins d'emploi. Un institut d'enseignement canadien peut ou non accepter cette évaluation à des fins d'admission.

Service canadien d'évaluation des documents scolaires internationaux

Ce service évalue les documents de tous les niveaux d'enseignement à des fins d'emploi et d'études. Son site Web offre de l'information sur les frais et la méthode d'évaluation, ainsi que sur le formulaire de demande.

**Ministère de la Citoyenneté
et de l'Immigration**

**Portes ouvertes aux travailleurs
formés à l'étranger**

**Évaluation des
compétences scolaires**

QUÉBEC

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles—Service des évaluations comparatives d'études (SECE)

Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec

- renseigne sur l'utilité et les limites d'une *Évaluation comparative*,
- précise quels sont les documents et les traductions nécessaires pour présenter une demande,
- informe sur la méthode et le délai de traitement de la demande,
- met à la disposition du requérant le formulaire de demande d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec. On y retrouve aussi les modalités de paiement pour l'ouverture et le traitement du dossier, et
- fournit les adresses des bureaux responsables du traitement des demandes.

**Ministère de l'Immigration
et des Communautés culturelles**

**Service des évaluation
comparatives d'études**

NOUVEAU-BRUNSWICK, NOUVELLE-ÉCOSSE, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR, NUNAVUT ET YUKON

Pour les services d'évaluation des titres de compétences étrangers au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, à l'Île du Prince-Édouard, au Nunavut ou au Yukon, les immigrants doivent contacter les organismes de RTCÉ qui sont situés à l'extérieur de ces provinces. Les provinces atlantiques ont exprimé un intérêt pour la mise en place d'une agence d'évaluation des titres de compétences, mais il reste beaucoup de travail à compléter.

2.1.3 Aperçu des programmes et politiques de RTCÉ aux niveaux municipal et local

Les municipalités et, plus particulièrement, les grands centres urbains qui reçoivent les immigrants sont concernés de près par la prestation des services d'établissement pour les immigrants. Les municipalités répondent aux questions d'accès et d'équité à travers la corporation municipale et ses divers services. Les établissements locaux d'enseignement desservent des immigrants et offrent des cours de Français comme seconde langue (FSL) ou d'Anglais comme seconde langue (ESL) aux étudiants. Toutefois, les municipalités n'ont pas les ressources adéquates, ce qui a un impact direct sur les services. Ce qui suit décrit seulement l'exemple de deux villes.

TORONTO

Ce qu'elles manquent en financement, les municipalités le compensent en innovation et idées. À cause de leur proximité, les municipalités sont au premier rang, tant pour comprendre les incidences du problème de RTCÉ que les interventions stratégiques de coopération. La *Maytree Foundation*, un des organismes les plus dynamiques de Toronto, a inspiré d'autres villes pour imiter son approche. Un des projets spéciaux que la *Maytree Foundation* appuie, est le Conseil d'embauche des immigrants de la région torontoise (*Toronto Region Immigrant Employment Council – TRIEC*), une initiative du Congrès sur l'innovation de la ville de Toronto (*Toronto City Summit Alliance*). Ce projet, établi en septembre 2003, a pour objectif principal de promouvoir l'intégration des immigrants au marché du travail canadien. Les intervenants de TRIEC sont des employeurs, des travailleurs, des organismes de réglementation des professions, des établissements d'enseignement postsecondaire, des fournisseurs de services d'évaluation, des organismes communautaires et des représentants des gouvernements municipal, provincial et fédéral. Le projet « Partenariat en mentorat » de TRIEC, a développé une culture de mentorat dans des professions ciblées à travers la ville de Toronto. En juin 2006, le programme a placé son « millième » candidat en mentorat et facilité l'emploi de quelque 650 nouveaux immigrants depuis le mois de février 2005. De plus, son partenariat avec *Career Edge* offre des stages à des professionnels qualifiés au niveau international grâce à *Career Bridge*. Créé en novembre 2003, ce programme de stages innovateur a été conçu pour examiner le dilemme de « *Aucune expérience canadienne, aucun travail ; aucun travail, aucune expérience canadienne* » qui empêche plusieurs immigrants qualifiés de contribuer à l'essor économique du Canada. Une autre initiative de TRIEC est un site Web interactif « *EmbaucheImmigrant.ca* » qui fournit aux employeurs les outils nécessaires pour faciliter le recrutement, le maintien en poste et la promotion des immigrants qualifiés.

OTTAWA

Dans le cadre du projet des « Travailleurs formés à l'étranger – Ottawa », divers organismes tels que Centraide Ottawa, Lasi Compétences mondiales, la Ville d'Ottawa, le Centre de recherche et d'innovation d'Ottawa – OCRI Talents-à-l'œuvre (*TalentWorks*), La Chambre de commerce et le Regroupement des gens d'affaires de la Capitale nationale (RGA), ont élaboré une stratégie communautaire à intervenants multiples dans le but de faciliter l'accréditation et l'intégration des travailleurs formés à l'étranger pour faire mousser l'économie de la ville d'Ottawa. La stratégie *Embauche Immigrants* d'Ottawa est axée prioritairement sur l'engagement ferme de l'employeur et sur des campagnes de sensibilisation de la population, et forme un Conseil des employeurs champions avec quatre groupes de travail spécifiques à des secteurs dans les domaines des services publics, de la finance, de la TI et de la santé, pour mettre en application des solutions aux obstacles à l'intégration des immigrants qualifiés sur le marché du travail.

Il existe par ailleurs un site Web qui est utile pour repérer des activités de recherche et des rapports avec une forte emphase sur l'implication des villes et la RTCÉ, soit : <http://atwork.settlement.org/atwork/research/economics.asp> (en anglais seulement).

2.1.4 Organismes de réglementation des professions

Les organismes de réglementation professionnelle (ORPs) et les associations professionnelles établissent des normes d'entrée pour 15 % des professions au Canada. Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'intégration de l'immigrant est un problème complexe impliquant plusieurs joueurs différents et autant d'intervenants, y compris les conseils sectoriels, organismes de réglementation, services d'aide aux immigrants, établissements d'enseignement postsecondaire et autres agences d'évaluation. Les professions réglementées – 15 % du marché du travail – nécessitent l'octroi d'une licence ou d'un permis d'exercice. Sous le contrôle des provinces ou territoires, les organismes de réglementation sont des décideurs clés relativement à la capacité de pratiquer. Il existe près de 400 organismes de réglementation professionnelle, ce à quoi il faut ajouter que les règlements varient pour chaque province et aussi pour chaque profession, ce qui a un impact sur la mobilité des travailleurs à l'intérieur du pays tout autant que sur la reconnaissance des titres de compétences étrangers. Les professions réglementées régissent généralement les conditions d'entrée sur le marché du travail, tandis que plusieurs conseils sectoriels disposent aussi de normes professionnelles qui définissent le niveau d'expertise. Tous les niveaux de gouvernement travaillent à l'amélioration des capacités des résidents canadiens pour travailler n'importe où au pays. Entré en vigueur en 2001, « l'Accord sur le commerce intérieur – Chapitre 7 » comporte un chapitre qui traite de la mobilité de la main-d'œuvre, et cherche à rendre possible pour un travailleur qualifié dans une profession, l'accès aux opportunités d'emploi dans sa profession, dans une autre province ou un autre territoire. À la suite de la mise en œuvre de cet accord, il existe moins de disparités entre les provinces et territoires dans la plupart des professions, ce qui a permis aux différentes professions de faire de grands pas vers la mobilité interne de la main-d'œuvre.

Le Réseau canadien des associations nationales des organismes de réglementation (RCANOR, www.cnnar.ca) est une fédération d'organisations nationales dont les membres provinciaux et territoriaux sont identifiés dans la législation comme étant responsables de la protection du public par l'auto-réglementation des professions.

Ontario Regulators for Access (*Comité de réglementation de l'accès en Ontario*) est un comité conçu pour aider les organismes de réglementation de l'Ontario à améliorer l'accès des candidats étrangers dans les professions réglementées de l'Ontario, tout en maintenant des normes qui visent la protection du public.

Associations nationales des organismes de réglementation, Certificateurs, Associations constituées de membres : bien que les décisions sur l'entrée sur le marché du travail pour la pratique professionnelle soient prises par les agences d'accréditation professionnelle en fonction des pouvoirs qui leur sont conférés par la loi, les associations nationales jouent souvent un rôle dans l'élaboration des normes, l'évaluation des titres scolaires, la conception ou l'administration des examens, etc.

Voici quelques exemples d'associations nationales :

- Conseil canadien de certification en architecture
- Association canadienne des orthophonistes et audiologistes
- Comptables agréés du Canada
- Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada
- Bureau national d'examen dentaire du Canada
- North American Board of Naturopathic Examiners
- Council on Naturopathic Medical Education
- Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada
- Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM)
- Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC)
- Association canadienne des ergothérapeutes
- Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada (BEPC)
- Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada
- Alliance canadienne de réglementation de la physiothérapie
- Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS)
- National Board of Veterinary Medical Examiners
- Diététistes du Canada
- Bureau national de la certification en hygiène dentaire (BNCHD)

Le site Web de « Destinations travail » est une source complète d'information sur les métiers et professions réglementés au Canada. <http://workdestinations.org>

2.1.5 Les établissements scolaires et d'enseignement supérieur/Collèges et Instituts

Les établissements postsecondaires livrent les services d'évaluation, la formation linguistique, les programmes techniques et de carrière, la formation dans la communauté ou en milieu de travail, les placements pour les programmes coopératifs de même que les services-conseils pour ceux qui font leur entrée sur le marché du travail canadien. Les organismes suivants traitent la question de la RTCÉ : Association des universités et collèges du Canada (AUCC), Association des collèges communautaires du Canada (ACCC), Association des registraires des universités et collèges du Canada (ARUCC), Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI), Alliance canadienne des organismes d'éducation et de formation (ACOEF), Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (FCEE), Association canadienne des professeurs et professeurs d'université (ACPPU) et Commission canadienne pour l'UNESCO (CCU).

L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC)

L'ACCC est la voix nationale et internationale de plus de 150 collèges communautaires membres et instituts qui informent et conseillent divers niveaux de gouvernement, des affaires, de l'industrie ainsi que le milieu du travail. Les universités et les instituts canadiens ont longtemps été des partenaires de coopération des organismes de services d'aide aux immigrants et aux réfugiés et des gouvernements dans la prestation de programmes de langue, d'établissement, de transition et de perfectionnement de la main-d'œuvre pour les néo-Canadiens.

Les membres de l'ACCC sont bien positionnés pour faciliter l'intégration des immigrants, étant donné le rôle de ces institutions dans la prestation des occasions d'apprentissage pour 900 collectivités à travers le pays. Les immigrants peuvent accéder aux services d'évaluation, y compris l'Évaluation et la reconnaissance des acquis (ERA), la formation linguistique, les services-conseils et d'orientation, les programmes sur la carrière, les programmes techniques, le transfert entre les universités, les programmes reliés à l'emploi et à l'obtention des grades universitaires, et la formation en milieu de travail et communautaire.

L'ACCC, qui est membre associé de l'Alliance des conseils sectoriels, travaille avec CIC et RHDSC sur un projet pilote visant à fournir un service innovateur d'évaluation et d'orientation à l'étranger pour les immigrants potentiels ou approuvés dans trois régions : New Delhi (Inde), Manille (Philippines) et Hong Kong. Les collèges et instituts qui possèdent des départements ou des campus à l'étranger sont bien placés pour appuyer le gouvernement fédéral dans ce genre d'initiative.

L'ACCC a aussi créé de bonnes relations de travail avec les conseils sectoriels pour la mise sur pied de plusieurs « groupes d'affinité » qui collaborent avec les conseils sectoriels et les doyens de diverses facultés universitaires, ainsi qu'avec d'autres officiels issus de ces universités canadiennes, en affinité avec chaque secteur, pour que les besoins de l'industrie dans chacun de ces secteurs soient mieux compris par les universités et les instituts.

Personne-contact : Anna Toneguzzo, atoneguzzo@acc.ca

L'Association des universités et collèges du Canada (AUCC)

L'AUCC est un regroupement non gouvernemental à but non lucratif représentant 93 universités et collèges universitaires publics et privés à but non lucratif du Canada. L'AUCC représente ses membres avec force et efficacité tant au Canada qu'à l'étranger. Elle a récemment pris part à un dialogue politique avec Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC) et a aussi soumis une proposition au Programme de Reconnaissance des titres de compétences étrangers de RHDSC qui vise à donner un plus grand diagnostic de l'engagement des universités canadiennes dans la RTCÉ pour mieux saisir les défis et les occasions qui peuvent faciliter la reconnaissance des titres de compétences étrangers pour suivre des études dans les universités canadiennes, et la reconnaissance des titres scolaires pour la pratique professionnelle.

Un mémoire de l'AUCC présenté au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes en mars 2005 indique que les universités canadiennes sont déjà engagées activement dans plusieurs initiatives de reconnaissance des titres de compétences étrangers aux niveaux fédéral, provincial et communautaire. Les exemples incluent plusieurs membres de l'AUCC qui participent à des initiatives nationales dans le secteur de la santé (à titre d'exemple avec les écoles de médecine), à des projets pilotes au niveau provincial tels que de nouvelles initiatives de formation dans les programmes d'insertion en Ontario (par exemple, le département de pharmacologie de l'Université de Toronto, les départements de travail social et de nutrition de l'Université de Ryerson, le département d'optométrie de l'Université de Waterloo), ou encore avec la communauté locale (conseils de direction), organisées par la *Maytree Foundation*.

Le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) travaille avec l'AUCC pour explorer différents modèles qui permettraient d'accélérer l'intégration sur le marché du travail des immigrants, en commençant par l'outre-mer, et d'établir des références sur les capacités des universités canadiennes et sur les enjeux associés à la RTCÉ.

Campus Canada

Campus Canada est une alliance nationale de collèges, d'instituts polytechniques et d'universités, conçue pour des apprenants adultes afin qu'ils obtiennent, en ligne, leurs titres de compétences collégiaux ou universitaires, pendant qu'ils continuent à travailler. Cette alliance reconnaît l'importance des acquis car elle assiste les apprenants qui ont une formation en milieu de travail et de l'expérience, à déterminer si cette expérience peut être reconnue comme crédit scolaire.

M. Peter Donkers, directeur exécutif, Campus Canada, Victoria (Colombie-Britannique) Courriel : info@campuscanada.ca

TYPES DE PROGRAMMES ET SERVICES¹

Services d'évaluation — ERA, études, compétences

Un des rôles principaux que les collèges et instituts jouent au sein de la RTCÉ est celui de faciliter les processus d'accréditation par l'intermédiaire des services d'Évaluation et de reconnaissance des acquis (ERA) et l'accès aux services des organismes provinciaux et nationaux d'évaluation des titres de compétences.

Formation linguistique incluant la formation adaptée à la profession

Les services d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétences étrangers sont offerts pour le placement dans les cours de Français et d'Anglais deuxième langue (FLS et ALS), les cours de français et d'anglais à des fins académiques (AFA et FFA), de même que pour les programmes de placement en carrière, de placement technique, de préparation à l'entrée à l'université, et les programmes de sciences appliquées amenant à un grade universitaire.

Formation en milieu communautaire

Cette formation est offerte à travers les centres d'apprentissage et en collaboration avec les bibliothèques municipales et les centres communautaires.



Formation en cours d'emploi et Pratiques en milieu de travail canadien

Les collèges et les instituts sont de plus en plus impliqués dans ce secteur. Ce type de formation comprend des placements professionnels pour les étudiants immigrants pendant qu'ils suivent leurs programmes d'ASL ou de carrière, les programmes centrés sur la carrière dans un environnement de milieu de travail en collaboration avec une entreprise privée, ou une formation par contrat pour des entreprises ou l'industrie dans le but de faire une mise à niveau des compétences des employés immigrants dans un secteur spécifique nécessitant des compétences techniques ou linguistiques. Les programmes techniques ou de carrière qui ciblent les immigrants ont tendance à combiner la formation technique et une formation linguistique adaptée à l'emploi, et comprennent des programmes d'insertion administrés par les collèges et les instituts avec l'assistance financière des gouvernements provinciaux.

Services de consultation et d'orientation

Ces services sont disponibles aux futurs étudiants immigrants ou à ceux qui sont inscrits pour les aider dans les programmes de formation préalable à l'exercice ou à la fin, et pour faciliter l'insertion en emploi. Ces services sont améliorés pour les besoins spécifiques des immigrants en incluant des programmes de pairs aidant, de mentorat et de partenaires linguistiques qui offrent plus qu'un soutien de personne-à-personne pour les étudiants immigrants.

Campus Canada et l'Institut de Technologie de la Colombie Britannique (*British Columbia Institute of Technology - BCIT*)

Développent un cadre spécifique pour la RTCÉ et explorent des projets pilotes à l'étranger.

Évaluation et reconnaissance des acquis (ERA)

Pour un état des lieux complet de « qui fait quoi » au niveau provincial en ERA, veuillez consulter le rapport intitulé : *État des lieux au printemps 2003 – De la reconnaissance des acquis (RA) dans les établissements d'enseignement postsecondaire publics au Canada : Première partie*, réalisé pour le Conseil des ministres de l'éducation (Canada) / CMEC, par Bonnie Kennedy, de l'Association canadienne pour la reconnaissance des acquis (ACRDA).

Pour une liste des organismes de services d'évaluation provinciaux, voir l'Annexe B.

¹ Texte adapté du rapport final « Les collèges et instituts canadiens répondent aux besoins des immigrants, mars 2004 » de l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC).

2.1.6 Services d'évaluation des diplômes au Canada

Il existe cinq organismes provinciaux mandatés pour des services d'évaluation : International Qualifications Assessment Service – (IQAS) (*Service d'évaluation des accreditations internationales*), à Edmonton (Alberta); World Education Services Canada – WES, à Toronto (Ontario); le Service des évaluations comparatives d'études (SECE), à Montréal (Québec); le Service d'évaluation des titres de scolarité étrangers / *Academic Credential Assessment Service (ACAS)* à Winnipeg (Manitoba), et International Credential Evaluation Service (ICES), à Burnaby (Colombie-Britannique), ce à quoi il faut ajouter trois services privés en Ontario.

Les pratiques d'évaluation de titres de compétences sont diverses : quelques organismes effectuent l'évaluation à l'interne, d'autres utilisent des agences privées comme IQAS et WES Canada, alors que d'autres font appel aux universités canadiennes pour examiner les titres de compétences.

Il existe aussi deux associations nationales pour les services d'évaluation :

Le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI)

Le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) collecte, organise et distribue des renseignements et remplit le rôle de bureau national de coordination et d'orientation pour promouvoir la reconnaissance et la transférabilité des qualifications professionnelles et des diplômes canadiens et étrangers. Le CICDI a été mis sur pied par le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC), à la suite de la ratification par le Canada, en 1990, de la *Convention de l'UNESCO sur la reconnaissance des études et des diplômes relatifs à l'enseignement supérieur dans les États de la région Europe*. Il a été créé pour aider le Canada à s'acquitter de ses obligations aux termes de cette entente, laquelle vise à encourager une reconnaissance plus large des diplômes et qualifications professionnelles dans le but de favoriser la mobilité internationale. Le CICDI relève des ministres provinciaux et territoriaux de l'Éducation et leur rend des comptes dans le domaine des renseignements relatifs aux diplômes d'études et aux qualifications professionnelles.

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux

95, avenue St. Clair Ouest, bureau 1106
Toronto (Ontario) M4V 1N6 Canada
Téléphone : 416-962-9725
Télécopieur : 416-962-2800

M.Yves E. Beaudin, coordonnateur national,
Y.BEAUDIN@cmecc.ca

L'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes (ACSED)

L'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes est formée des cinq services d'évaluation de diverses régions du Canada qui sont mentionnés au dernier paragraphe. Les membres de l'Alliance procurent à des clientèles très variées (employeurs, associations et ordres professionnels, établissements d'enseignement) des évaluations équitables, fiables et standardisées des diplômes étrangers qui les aident à prendre des décisions informées pour combler un poste, ou admettre un candidat à un programme d'études ou à un ordre professionnel. Les membres de l'Alliance fournissent des renseignements précis et complets sur la comparabilité des diplômes étrangers avec les diplômes des établissements du Canada. On peut communiquer par l'intermédiaire du CICDI, dont les coordonnées sont indiquées ci dessus.



2.1.7 Les Agences de services d'aide à l'établissement des immigrants et les Organismes communautaires à but non lucratif

On recense, au Canada, plus de 235 agences de services d'aide qui participent activement au domaine de l'établissement des immigrants et aux questions qui touchent le marché du travail et les concernent. Ces agences sont une composante intégrale de RTCÉ au même titre que les travailleurs de première ligne qui, en raison de leur forte perspicacité et de leur expérience intellectuelles, facilitent l'accès à l'emploi des immigrants. Plusieurs grandes agences de services d'établissement sont en place au pays, telles que le *Ottawa Community Immigrant Services Organization (OCISO)*, qui compte plus de 17 000 interventions en 2004, et le *Edmonton Mennonite Centre for Newcomers*, qui fournit des programmes intégrés d'insertion en emploi, très réussis pour les travailleurs formés à l'étranger.

Les agences qui desservent les immigrants sont des collaborateurs majeurs de la RTCÉ. En plus d'offrir la préparation en emploi traditionnelle pour les immigrants, beaucoup d'agences fournissent une orientation pour des partenariats innovateurs avec les gouvernements, les organismes de réglementation, les autres agences dans la collectivité comme *Centraide*, les éducateurs et les autres intervenants, pour livrer des programmes qui tiennent compte des obstacles systémiques et pratiques à la RTCÉ et à l'intégration. Les organismes au service des immigrants, soit de façon individuelle ou collective, jouent un rôle critique dans l'analyse au niveau macro, dans les dialogues politiques et la défense des droits, de même qu'au niveau micro, dans la livraison des services, la formation et le soutien. Il existe plusieurs exemples de partenariats efficaces en Ontario, dont le Consortium of Agencies Serving Internationally-Trained Professionals (CASIP), regroupement de huit agences d'aide aux professionnels formés à l'étranger, partageant une vision soit celle d'améliorer l'accès des immigrants qualifiés à un emploi dans leur profession.

En Colombie Britannique, la Employment Access Strategy for Immigrants (EASI) est une coalition qui a été créée en 2003 avec pour objectif de concevoir un système mieux intégré permettant de répondre aux besoins des immigrants qualifiés qui cherchent à entrer sur le marché du travail. Au niveau pratique, ils donnent des services de conseils, d'aide à l'établissement et d'aiguillage, selon les besoins. Les agences d'aide aux immigrants ont également des partenariats officiels et informels avec des établissements de formation pour des services de formation spécifiques. Certains partenaires incluent le Ontario Network of Employment Skills Training Projects, OneStep, ASPECT, réseau de formateurs communautaires en Colombie Britannique, et RQuDE, réseau d'organisations sur la formation en emploi au Québec.

Pour des références générales et complètes, Citoyenneté et Immigration Canada gère un site Web sur l'intégration à <http://www.integration-net.cic.gc.ca>, lequel énumère plus de 400 organismes qui servent les immigrants, et inventorie des listes d'agences et d'organismes gouvernementaux pour chaque province et territoire. Il contient aussi une catégorie pour des références en dehors du Canada.

Pour les listes provinciales d'organismes qui desservent les immigrants, veuillez consulter le site Web <http://soscanada2000.com/migration/comsercen.html>

Liens vers des organismes provinciaux ou régionaux affiliés

- Affiliation of Multicultural Societies and Service Agencies of British Columbia: <http://www.amssa.org>
- Alberta Association of Immigrant Serving Agencies: <http://www.aaisa.ca>
- Ontario Council of Agencies Serving Immigrants: <http://www.ocasi.org>
- Council of Agencies Serving South Asians: <http://www.cassa.on.ca>
- Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes: <http://teri.qc.ca>
- Looking Ahead, initiative EASI menant vers l'emploi des immigrants en Colombie Britannique : <http://www.lookingahead.bc.ca>
- Ontario Network of Employment Skills Training Projects (ONESTEP) : <http://onestep.on.ca/aboutus>

Alliance canadienne du secteur de l'établissement des immigrants (ACSEI)

Fondée en 2005 et encore en pleine évolution, l'ACSEI est une alliance d'organisations provinciales et nationales qui représente 450 organismes œuvrant auprès des immigrants et des réfugiés dans tout le pays. L'ACSEI est le porte-parole national du secteur de l'établissement des immigrants et des réfugiés pour bâtir une société canadienne à laquelle tous les immigrants et réfugiés sont en mesure de participer pleinement.

Présidente : Reza Shahbazi

Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI)

Courriel : reza.shahbazi@cissa-acsei.ca

Adresse : 219, avenue Argyle, bureau 121

Ottawa (Ontario) K2P 2H4

Téléphone : 613-787-7788

Télécopieur : 613-787-7733

Sans frais : 866-753-7788

Site Web : www.cissa-acsei.ca

Courriel général : info@cissa-acsei.ca

AUTRES PARTENARIATS ET COALITIONS STRATÉGIQUES

Coalition canadienne des organismes communautaires en développement de l'employabilité (CCOCDE)

La Coalition canadienne des organismes communautaires en développement de l'employabilité (CCOCDE) est une organisation nationale, à but non lucratif, dont les membres proviennent d'associations provinciales de formation en milieu communautaire. Les organismes de formation en milieu communautaire fournissent un large éventail de programmes et de services adaptés aux besoins des personnes dans une collectivité donnée. La FMC offre des services dans divers domaines : évaluation professionnelle, formation professionnelle, cours de langue, alphabétisation et notions de calcul, préparation à l'emploi, placement des travailleurs. En plus de répondre aux besoins des nouveaux arrivants, les organismes de formation en milieu communautaire desservent aussi d'autres clientèles qui sont dans le besoin dans les collectivités.

Pour un rapport sur une réunion de conseils sectoriels et d'organismes de formation en milieu communautaire tenue en septembre 2005, voir : Dialogue pancanadien entre conseils sectoriels et organismes d'aide aux immigrants, 2005 à l'adresse : <http://www.savie.qc.ca/Ccocde/Fr/AccueilPublique.asp>

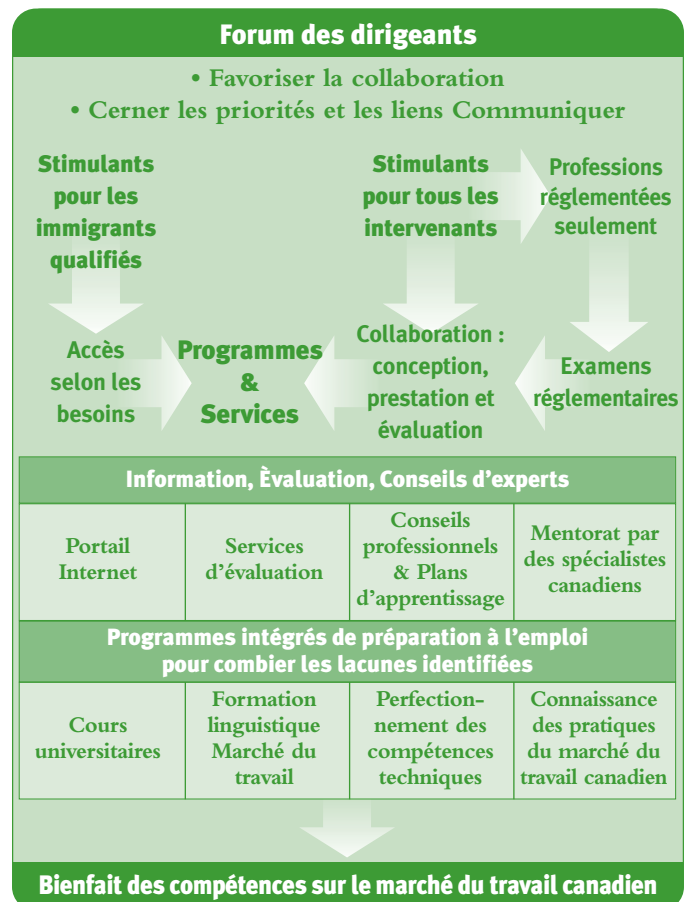
Consortium of Agencies Serving Internationally-Trained Professionals (CASIP)

CASIP est un consortium qui travaille, collectivement, avec des organismes d'agrément en Ontario, à la fourniture de services qui permettent de supprimer les obstacles et d'améliorer l'accès à l'agrément et à l'emploi dans les professions agréées, y compris des projets pour les enseignants, ingénieurs, comptables et professionnels des soins de santé. En partenariat, ce consortium offre d'autres services, notamment une formation linguistique de niveau avancé spécifique aux secteurs. Le Mentoring Partnership et le Career Bridge sont des projets qui aident les immigrants qualifiés à avoir accès à leurs domaines professionnels et d'expertise. Le CASIP travaille en étroite collaboration avec un certain nombre d'associations qui représentent des professionnels formés à l'étranger et qui eux mêmes cherchent un accès juste et équitable à leurs professions agréées, par exemple AIPSO (Association of International Physicians and Surgeons of Ontario), CAPE (Council for Access to the Profession of Engineering) et PROMPT (Policy Roundtable Mobilizing Professions and Trades). Chaque année, ce sont plus de 70 % des nouveaux immigrants en Ontario qui reçoivent une aide par l'intermédiaire du CASIP.

Maytree Foundation, Initiative de partenariats stratégiques

La Maytree Foundation, est une initiative de plusieurs partenaires stratégiques. L'approche systémique de la Maytree Foundation présente un modèle exhaustif pour l'intégration des immigrants qualifiés au marché du travail, et inclut les composantes suivantes :

- Encouragements pour toutes les parties prenantes à collaborer à la conception, à la livraison et à l'évaluation des programmes et services pour les immigrants qualifiés, et pour leur permettre d'y avoir accès.
- Accès par les immigrants qualifiés à une suite complète de programmes et de services offerts à l'étranger avant de quitter leur pays d'origine, ou une fois arrivés au Canada :
- information (par exemple, le portail Internet sur l'immigration),
- services d'évaluation (ERA, académiques, compétences, langues, y compris la formation linguistique adaptée à la profession, pratiques en milieu de travail canadien),
- expertise-conseil (orientation sur le marché du travail et développement des projets d'apprentissage, mentorat par les praticiens canadiens), et
- programmes intégrés d'insertion pour contrer des lacunes identifiées (cours scolaires, formation linguistique adaptée, mise à niveau des compétences techniques, connaissance des pratiques en milieu de travail canadien).



Coalitions des professionnels formés à l'étranger, des gens de métiers et des réseaux

- *Internationally Trained Professionals Network, C.-B.*
<http://bcitp.net>
- Bamboo Network, un programme de la Colombie Britannique sur les compétences des immigrants.
- Capacity BC Policy Roundtable représente collectivement les associations ITP de la province. Les associations professionnelles sont les bienvenues pour y envoyer des délégués, cette table ronde se réunissant tous les deux mois.
- *Ontario Network of Employment Skills Training Project (ONESTEP)* – réseau d'organismes à travers la province de l'Ontario qui font le parrainage de projets de formation en milieu communautaire <http://onestep.on.ca>
- *Council for Access to the Profession of Engineering* – CAPE
- AIPSO (Association of International Physicians and Surgeons of Ontario)
- Hispanic Development Council
- Policy Roundtable Mobilizing Professions and Trades (PROMPT)
- Conseil d'embauche des immigrants de la région torontoise/*Toronto Region Immigrant Employment Council* – TRIEC – conseil de plusieurs intervenants qui cherchent à améliorer l'accès au marché du travail pour les immigrants de la région de Toronto



Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens

Le Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens est le centre d'expertise qui appuie les normes nationales qui existent en français et en anglais pour décrire, mesurer et reconnaître la maîtrise de la langue seconde des immigrants adultes et des immigrants potentiels désireux de venir vivre et travailler au Canada.

Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens

200, rue Elgin, pièce 803
Ottawa (Ontario) K2P 1L5
Téléphone: 613-230-7729 Télécopieur: 613-230-9305
Courriel : info@language.ca ;
site Web : www.language.ca
Gay Hamilton, directeur général
613-230-7729 ext. 177

Association canadienne pour la reconnaissance des acquis (CAPLA)

La CAPLA est une association qui vise la promotion et l'acceptation de la reconnaissance des acquis au Canada. Étant la seule organisation nationale vouée à la reconnaissance des acquis, CAPLA a développé une grande expertise dans toute une gamme de secteurs liés à l'évaluation et à la reconnaissance des acquis. Son réseau de praticiens, de conseillers et d'évaluateurs s'étend à plusieurs collectivités dans toutes les provinces et dans tous les territoires du Canada.

C. P. 56001, 355, rue Slater,
Ottawa (Ontario) K1R 7Z0
Téléphone: 613-860-1747;
courriel : info@capla.ca
Bonnie Kennedy, directrice générale

2.2 Professions non réglementées

SECTEURS PROFESSIONNELS

Les professions non réglementées n'exigent pas de permis pour leur pratique. Les employeurs sont les décideurs clés dans ce secteur. Les établissements postsecondaires et les agences d'évaluation sont aussi des intervenants clés, de même que les organismes de services d'aide aux immigrants. Dans le secteur des métiers, il y a deux catégories : obligatoire et volontaire. Les métiers obligatoires exigent une certification provinciale, ce qui inclut généralement quatre années d'apprentissage. Les exigences des métiers volontaires varient, mais techniquement quelqu'un peut travailler légalement sans aucune certification; toutefois, dans la pratique, la certification est souvent exigée par les syndicats et certains employeurs.

PROFESSIONS NON RÉGLEMENTÉES : ENJEUX ET DÉFIS

- Il n'y a aucune approche systématique par la profession ou l'employeur.
- Il est nécessaire de renforcer les capacités des conseils sectoriels et des employeurs pour évaluer et recruter des immigrants de façon à augmenter l'offre de travailleurs pour pallier les pénuries de compétences.
- Les conseils sectoriels et les employeurs doivent faire partie de la solution – le procédé des études sectorielles est nécessaire pour les engager.
- D'autres avenues seront aussi explorées, en prospectant les autres groupes d'employeurs, ou de façon bilatérale avec les provinces et les territoires.

L'engagement de l'employeur et celui du système éducatif sont critiques pour faire progresser le dossier de la RTCÉ. Les employeurs font face à beaucoup de défis liés à cet enjeu. Il y a, d'une part, les obstacles inhérents à l'intégration qui sont implantées dans certaines pratiques de gestion des ressources humaines et, d'autre part, l'absence de personnes immigrées dans leurs réseaux de contacts et de connaissances. Les employeurs peuvent ne pas bien saisir les défis et les opportunités qui les attendent à cause des changements démographiques, et peuvent ne pas aussi avoir la capacité pour effectuer une planification à long terme, une fois les défis cernés.

MOBILITÉ DES TRAVAILLEURS ET QUESTIONS DE RÉGLEMENTATION

Liste des professions examinées : X=réglementées, NA=non réglementées

Note : Cette liste contient un échantillon non-exhaustif des professions et n'inclut pas tous les secteurs de l'industrie. La liste a été compilée par le Groupe coordonnateur sur la mobilité de la main-d'œuvre en 2004-2005 et traduit les incohérences entre les champs de compétence provinciaux en ce qui a trait aux règlements, lorsque des professions, comme celle des audiologistes, sont réglementées dans cette province mais pas dans les quatre autres.

	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NB	NÉ	IPE	TNL	TNO	Total
Acupuncteurs(trices)	X	NA	NA	NA	X	X	NA	NA	NA	NA	NA	3
Agent(e)s immobiliers(ères)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Agrologues	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	NA	10
Ambulanciers(ères)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	NA	NA	10
Architectes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Architectes paysagistes	NA	X	NA	NA	NA	X	NA	NA	NA	NA	NA	2
Arpenteurs géomètres	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	NA	10
Assistant(e)s dentaires	NA	NA	X	X	X	X	X	X	X	X	NA	8
Audiologistes et orthophonistes	X	X	X	X	X	NA	X	NA	X	NA	NA	7
Audioprothésistes	X	NA	X	NA	X	X	NA	X	NA	X	NA	6
Avocat(e)s	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Chiropracticiens(iennes)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	NA	10
Comptables agréé(e)s	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Comptables en management accrédités	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11



	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NB	NÉ	IPE	TNL	TNO	Total
Comptables généraux(ales) accrédités	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Conseillers(ères) en économie domestique	NA	X	X	NA	X	NA	X	NA	NA	NA	NA	4
Dentistes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Denturologistes	X	X	X	X	X	X	X	X	NA	X	X	10
Dietétistes et nutritionnistes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	NA	10
Directeurs(trices) de funérailles et embaumeurs(euses)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	NA	10
Ergothérapeutes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	NA	10
Expert(e)s-comptables	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	X	NA	1
Forestiers(ières)	X	X	NA	NA	X	X	X	X	NA	NA	NA	6
Géoscientifiques	X	X	X	X	X	X	X	X	NA	X	X	10
Guides de chasse	NA	NA	X	X	NA	X	X	X	NA	X	NA	6
Hygiénistes dentaires	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Infirmiers(ères)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Infirmiers(ères) auxiliaires	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Infirmiers(ères) psychiatriques	NA	NA	X	X	X	X	NA	NA	NA	NA	NA	4
Ingénieur(e)s	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Inhalothérapeutes	X	X	X	NA	X	NA	NA	NA	NA	NA	NA	4
Massothérapeutes	NA	X	NA	NA	NA	X	NA	NA	NA	X	NA	3
Médecins	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Naturopathes	NA	X	X	X	NA	X	NA	NA	NA	NA	NA	4
Opticiens(iennes)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	NA	10
Optométristes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Pharmaciens(iennes)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Physiothérapeutes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	NA	10
Planificateurs(trices) communautaires et urbanistes	X	X	NA	X	X	NA	NA	X	NA	NA	NA	5
Podiatres	X	X	X	X	X	X	X	NA	NA	NA	NA	7
Professeur(e)s	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Psychologues	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Sages-femmes	X	X	X	NA	X	X	NA	NA	NA	NA	NA	5
Spécialistes dentaires	X	X	X	NA	X	X	X	X	X	X	X	10
Technologues de laboratoire médical	X	X	NA	X	X	NA	X	X	X	NA	NA	7
Technologues en radiologie	X	X	NA	X	X	NA	X	X	NA	NA	NA	6
Technologues et techniciens dentaires	X	X	NA	X	X	X	X	X	NA	X	X	9
Technologues et techniciens en génie civil	X	X	X	X	X	X	X	X	X	NA	NA	9
Traducteurs(trices)	X	X	NA	NA	NA	NA	X	NA	NA	NA	NA	3
Travailleurs(euses) sociaux(ales)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	NA	10
Vétérinaires	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11



3

ANALYSE DES LACUNES ET OPTIONS POUR LE FUTUR

3.1 Barrières exceptionnelles dans l'information et les services

Beaucoup de renseignements se trouvent dans plusieurs types de médias, mais ils ne sont pas toujours facilement disponibles, mis à jour ni pertinents. Il faut plus de collaboration entre les différents paliers de gouvernement et d'autres intervenants pour que cette information soit facilement accessible, précise et applicable. Une bonne partie de l'information se rapportant aux procédés d'accréditation est extrêmement complexe.

Il faut aussi reconnaître que les nouveaux arrivants doivent disposer d'une assistance rapprochée pour passer à travers le processus de reconnaissance des titres de compétences, ce qui semble être un des meilleurs services que le gouvernement fédéral puisse fournir. Le nouveau Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers facilite l'évaluation des titres de compétences étrangers et peut jouer un rôle très utile à cet égard : un rôle d'éclaireur pour les nouveaux arrivants dans le système et ce, tant au profit des nouveaux arrivants que des employeurs.

La plupart des observateurs trouveront le processus déconcertant, et les nouveaux arrivants feront aussi le même constat. Un rapport de Statistique Canada sur le choix de destination des immigrants révèle que cette décision est premièrement basée sur le lieu de résidence de la famille ou des amis. Les programmes d'insertion peuvent être extrêmement utiles pour aider les immigrants à intégrer la main-d'œuvre à un niveau de compétence approprié. Cependant, il existe de grandes lacunes dans la programmation, dans les ressources pour les agents de livraison de services, et dans l'assistance financière nécessaire pour rendre les clients aptes à participer. Il y a tout un assortiment de critères d'éligibilité aux divers programmes qui peuvent filtrer des clients qui sont dans le besoin, et si de tels critères sont compréhensibles, leurs effets limitatifs doivent être constamment évalués. À titre d'exemple, les avantages de l'assurance-emploi sont disponibles uniquement à certains clients, alors que les ateliers de recherche d'emploi ont aussi leurs propres critères qui filtrent des clients qui ont pu immigrer au pays depuis fort longtemps.

3.2 Priorités émergentes et opportunités

L'Accord sur le commerce intérieur entre les provinces et le gouvernement fédéral a potentiellement un grand impact sur la qualité et la quantité de services qui seront disponibles pour aider les nouveaux arrivants à intégrer le marché du travail. Cet accord fédéral/provincial améliorera aussi les occasions pour les municipalités de participer à l'établissement et à l'intégration, en partenariat avec les agences d'établissement et les autres intervenants.

De plus en plus, il devient clair que les employeurs doivent être encouragés à participer davantage, car la croissance de la main-d'œuvre sera entièrement dépendante de l'immigration dans moins de cinq années.

Bien que la portée soit limitée, il y a eu tout de même une augmentation dans les programmes d'insertion pour les travailleurs formés à l'étranger durant les dernières années, ce qui constitue tout de même une étape positive.

Et malgré les lacunes, force est d'admettre que le Canada a déjà pris des mesures importantes et positives facilitant l'accès aux informations disponibles aux immigrants et aux immigrants potentiels, que ce soit l'utilisation de portails sur l'Internet, la capacité d'orientation relativement aux titres de compétences étrangers par les bureaux de Service Canada, ou d'autres moyens de diffusion.



3.3 Regards vers l'avenir : Options pour les conseils sectoriels et le CNDMMV

Individuellement, ou par l'intermédiaire de l'ACS, les conseils sectoriels ont joué un rôle prédominant depuis 2003 dans le domaine de la reconnaissance des titres de compétences étrangers et dans celui de l'intégration des travailleurs formés à l'étranger. Ils travaillent en effet dans leurs propres secteurs pour élaborer des normes professionnelles et des cours de formation, coordonner les stratégies de gestion des ressources humaines dans les industries, et aider les employeurs à recruter et maintenir en poste les nouveaux arrivants. Ils facilitent par ailleurs la reconnaissance des titres de compétences, et élaborent des interventions spécifiques aux secteurs dans des domaines tels que les programmes d'insertion, la formation linguistique et l'initiation aux techniques professionnelles.

En collaboration avec les conseils sectoriels, l'ACS a facilité la coordination nationale et le leadership axé sur la collaboration en matière de RTCÉ, dans le cadre d'un certain nombre d'initiatives. La création d'un Comité de travail de l'ACS sur la RCTÉ et l'immigration, l'élaboration du guide *Qui fait quoi dans la RCTÉ*, l'organisation de cinq ateliers en 2006-2007 : *Les composantes de base de la RCTÉ : Ateliers avec les conseils sectoriels*, la collaboration à la préparation d'une *Feuille de route des employeurs sur l'embauche et le maintien en poste des travailleurs formés à l'étranger*, et le lancement d'un portail de l'ACS sur les *Ressources pour recruter et maintenir en poste les travailleurs formés à l'étranger* www.conseils.org/potentiel, sont autant d'initiatives qui permettent constamment d'améliorer la reconnaissance des titres de compétences et d'assurer une intégration plus efficace des immigrants sur le marché du travail.

On trouvera ci après quelques dossiers sur lesquels l'ACS et les conseils sectoriels se sont penchés :

- meilleure évaluation des professions non réglementées par des liens plus solides entre les conseils sectoriels et les organismes d'évaluation des titres de scolarité;
- outils sur la RDA et évaluation des compétences obtenues en milieu de travail;
- placements dans des conseils sectoriels de travailleurs formés à l'étranger;
- recherche en collaboration pour évaluer les obstacles et autres possibilités spécifiques aux secteurs auxquels font face les immigrants;
- recherche comparative sur d'autres pays qui reçoivent des immigrants;
- recherche sur les nouveaux arrivants qui ne reçoivent pas une évaluation adéquate, pour connaître la perte pour l'économie et les individus concernés;
- utilisation de la nouvelle technologie de l'information pour faciliter l'évaluation;
- recherche d'une plus grande mobilité partout au Canada des évaluations des titres de scolarité par le transfert interprovincial/territorial des évaluations des titres de scolarité;
- recherche sur l'efficacité des programmes d'insertion et autres semblables;
- aide à l'élaboration de politiques sur la RTCÉ;
- collaboration et coordination entre plusieurs intervenants à propos des lacunes identifiées, et
- renforcement des capacités des conseils sectoriels.



ANNEXE A : LE MARCHÉ DU TRAVAIL DES IMMIGRANTS QUALIFIÉS 2003–2005

LE MARCHÉ DU TRAVAIL DES IMMIGRANTS QUALIFIÉS, RHSC :

Ces 45 professions représentent 87 % des immigrants qualifiés arrivés au Canada en 2003–2005

Professions réglementées

- Ingénieurs
- Techniciens en génie
- Comptables/conseillers financiers
- Enseignants
- Médecins
- Traducteurs
- Pharmaciens
- Techniciens de laboratoire médical
- Infirmiers
- Architectes
- Vétérinaires
- Géologues et géochimistes
- Avocats
- Physiothérapeutes
- Dentistes
- Travailleurs sociaux
- Techniciens en radiologie médicale
- Psychologues

Professions non réglementées

- Programmeurs informatiques
- Professeur EPS et AE
- Gestionnaires des ventes, du marketing et de la publicité
- Professionnels du secteur des affaires
- Analystes des investissements financiers
- Chimistes
- Spécialistes des ventes techniques
- Agents de développement économique et responsables d'études de marché
- Administrateurs d'investissement
- Professeurs d'université
- Analystes de systèmes d'information
- Biologistes et scientifiques
- Secrétaires
- Agents administratifs
- Gérants de banque/caisse de crédit
- Agents d'achat
- Instructeurs de collège/centres de professionnels
- Représentants agricoles
- Chercheurs et consultants en politiques sociales

Métiers spécialisés

- Électriciens industriels
- Monteurs de lignes électriques et de câble
- Mécaniciens de véhicule automobile
- Soudeurs
- Électriciens
- Charpentiers
- Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels
- Mécaniciens d'équipement lourd

ANNEXE B : ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE DES ACQUIS (ERA)

Liste des intervenants - ERA

CANADA

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]
95, avenue St Clair Ouest, bureau 1106
Toronto (Ontario) M4V 1N6
Téléphone : 416-962-8100
Télécopieur : 416-962-2800
<http://www.cmec.ca>

Association canadienne pour la reconnaissance des acquis (ACRA)
C. P. 56001
355, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1R 7Z
Téléphone : 613-860-1747
Courriel : info@capla.ca
<http://www.capla.ca>

PROVINCES

Alberta

Alberta Council on Admissions and Transfers
11th Floor, Commerce Place
10155 102 Street
Edmonton, Alberta T5K 2J5
Téléphone : 780-422-9021
Télécopieur : 780-427-0423
Courriel : acat@gov.ab.ca
<http://www.acat.gov.ab.ca>

Manitoba

Prior Learning Assessment and Recognition in Manitoba
<http://www.plarinmanitoba.ca>
Cadre d'action de la politique de reconnaissance et d'évaluation des acquis au Manitoba
Conseil de l'enseignement postsecondaire
Courriel : info@copse.mb.ca

Nouveau-Brunswick

Évaluation et reconnaissance des acquis
Ministère de l'Éducation
Place 2000, C. P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Téléphone : 506-453-2644
Courriel : plar-era@gnb.ca
<http://www.gnb.ca/0000/plar-era>

Colombie-Britannique

PLA(R) in British Columbia
<http://www.eciad.bc.ca/pla>

Nouvelle-Écosse

PLA Centre
7001 Mumford Road
Halifax Shopping Centre
Tower 1, Suite 101
Halifax, Nova Scotia B3L 4N9
Téléphone : 902-454-2809
Télécopieur : 902-454-3603
Courriel : info@placentre.ns.ca
<http://www.placentre.ns.ca>

ANNEXE B : ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE DES ACQUIS (ERA)

Ontario

Site Portes ouvertes du gouvernement de l'Ontario
<http://www.citizenship.gov.on.ca/french/citdiv/apt/plaf.html>

Québec

CAMO Personnes immigrantes
<http://www.camo-pi.qc.ca>
Guide de la reconnaissance des acquis et des compétences au secondaire et au collégial

Cégep@distance

7100, rue Jean-Talon Est, 7^e étage
Montréal (Québec) H1M 3S3
Canada
<http://www.cegepadistance.ca>
Reconnaissance des acquis (RA)

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec
Formation professionnelle et technique
1035, rue de la Chevrotière, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Canada
<http://www.inforoutefpt.org/>

Vous avez de l'expérience? La reconnaissance des acquis et des compétences est pour vous

Saskatchewan

PLAR Services
Saskatchewan Labour Force Development Board
202-2222 13th Avenue
Regina, Saskatchewan
S4P 3M7
Canada
Téléphone : 306-352-5999
Télécopieur : 306-757-7880
Courriel : slfdb@slfdb.com
<http://www.slfdb.com/plar>

Recognition of Prior Learning (RPL)
Saskatchewan Advanced Education and Employment
12th Floor, 1945 Hamilton Street
Regina, Saskatchewan S4P 3V7
Tel.: (306) 787-3932
Télécopieur : 306-787-7182
Courriel : recognizinglearning@sasked.gov.sk.ca
<http://www.aee.gov.sk.ca/rpl/>
<http://www.sasked.gov.sk.ca/branches/institutions/rpl>

ANNEXE C : AGENCES DE SERVICES POUR LES TITRES DE COMPÉTENCES

Liste des organismes d'évaluation de diplômes par province ou territoire. Certains organismes ont une portée provinciale ou régionale, d'autres offrent leurs services au niveau national.

Alberta

International Qualifications Assessment Service (IQAS)

Ministère de l'Enseignement supérieur de l'Alberta
9e étage, Sterling Place
9942 - 108 Street
Edmonton (Alberta) T5K 2J5 Canada
Tél. : +1 780 427-2655
Sans frais en Alberta : 310-0000, puis demander 427-2655
Télé. : +1 780 422-9734
Site Web : <http://www.advancededucation.gov.ab.ca/iqas/iqas.asp>

Colombie-Britannique

International Credential Evaluation Service (ICES)

3700, avenue Willingdon
Burnaby (Colombie-Britannique) V5G 3H2 Canada
Tél. : +1 604 432-8800
Sans frais en Amérique du Nord : +1 866 434-9197
Télé. : +1 604 435-7033
Courriel : icesinfo@bcit.ca
Site Web : <http://www.bcit.ca/ices>

Manitoba

Service d'évaluation des diplômes du Manitoba (SEDM)

[en anglais seulement]
Travail et Immigration Manitoba
Direction de l'établissement des immigrants et du marché du travail
213, avenue Notre Dame, 5e étage
Winnipeg (Manitoba) R3B 1N3 Canada
Tél. : +1 204 945-6300
Télé. : +1 204 948-2148
Courriel : glloyd@gov.mb.ca
Site Web : <http://www.gov.mb.ca/labour/immigrate/newcomerservices/7a.html>

Ontario

World Education Services-Canada (WES Canada)

45, rue Charles Est, bureau 700
Toronto (Ontario) M4Y 1S2 Canada
Tél. : +1 416 972-0070
Télé. : +1 416 972-9004
Sans frais : +1 866 343-0070 (de l'extérieur de la zone 416)
Courriel : ontario@wes.org
Site Web : <http://www.wes.org/ca>

Comparative Education Service (CES)

Université de Toronto
315, rue Bloor ouest
Toronto (Ontario) M5S 1A3 Canada
Tél. : 416-978-2190, Télé. : 416-978-7022
Site Web : <http://www.adm.utoronto.ca/ces>

International Credential Assessment Service of Canada (ICAS)

147, rue Wyndham nord, bureau 409
Guelph (Ontario) N1H 4E9 Canada
Tél. : 519-763-7282, sans frais : 800-321-6021
Télé. : 519-763-6964
Courriel : info@icascanada.ca
Services et site Web : <http://www.icascanada.ca>

Ingénieurs Canada (portée nationale)

Programme d'évaluation des diplômes internationaux en génie (PEDIG)
180, rue Elgin, bureau 1100
Ottawa (Ontario) K2P 2K3 Canada
Tél. : 613- 232-2474, Télé. : 613-230-5759
Courriel : evaluation@engineerscanada.ca Site Web : <http://www.engineerscanada.ca/e>

ANNEXE C : AGENCES DE SERVICES POUR LES TITRES DE COMPÉTENCES

Territoires du Nord-Ouest²

International Qualifications Assessment Service (IQAS)

Ministère de l'Enseignement supérieur de l'Alberta

9e étage, Sterling Place

9942 - 108 Street

Edmonton (Alberta) T5K 2J5 Canada

Tél. : +1 866 692-7057 (sans frais dans les TNO)

ou +1 780 427-2655

Site Web : <http://www.advancededucation.gov.ab.ca/iqas/iqas.asp>

Québec

Service des évaluations comparatives d'études (SECE)

Centre de reconnaissance des formations et des compétences

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

255, boulevard Crémazie Est, 8e étage

Montréal (Québec) H2M 1M2 Canada

Tél. : +1 514 864-9191 ou +1 877 264-6164

Télec. : +1 514 873-8701

Courriel : equivalences@micc.gouv.qc.ca

Site Web: <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/education/evaluation-comparative/index.html>

Saskatchewan³

International Qualifications Assessment Service (IQAS)

Ministère de l'Enseignement supérieur de l'Alberta

9e étage, Sterling Place

9942 - 108 Street

Edmonton (Alberta) T5K 2J5 Canada

Tél. : +1 800 999-3965 (sans frais en Saskatchewan)

ou +1 780 427-2655

Site Web : <http://www.advancededucation.gov.ab.ca/iqas/iqas.asp>

Autres provinces et territoires

Pour des services d'évaluation de diplômes au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île du Prince Édouard, à Terre Neuve et Labrador, au Nunavut ou au Yukon, prière de communiquer avec l'un des services indiqués sur cette page.

² Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest offre ce service en vertu d'une entente interprovinciale avec le gouvernement de l'Alberta.

³ Le gouvernement de la Saskatchewan offre ce service en vertu d'une entente interprovinciale avec le gouvernement de l'Alberta.

ANNEXE D : MEMBRES DE L'ACS, MEMBRES ASSOCIÉS ET PARTENAIRES

Activités des membres de l'ASC, des membres associés et des partenaires dans les champs de l'immigration et de la reconnaissance des titres de compétences étrangers

Plusieurs conseils sectoriels ont entrepris des travaux dans le domaine de la RTCÉ en réponse aux besoins circonscrits dans leur secteur industriel. Les exemples de travail comprennent les recherches sur des problèmes auxquels font face les nouveaux arrivants au Canada dans le secteur, et déterminent les facteurs qui faciliteront l'intégration des nouveaux arrivants, le repérage des compétences existantes en main-d'œuvre pour cerner les lacunes en compétences dans le secteur et d'autres études ou des balayages environnementaux. Exemples de conseils :

- BioTalent Canada
- Conseil canadien de l'entretien des aéronefs
- Ingénieurs Canada
- Conseil canadien sectoriel des plastiques
- Conseil canadien des ressources humaines en tourisme
- Conseil canadien des ressources humaines en camionnage
- Conseil canadien de la police
- Conseil des ressources humaines de l'automobile
- Organisation pour les carrières en environnement du Canada
- Conseil des technologies de l'information et des communications
- Conseil canadien des ressources humaines de l'industrie du textile
- Conseil du service d'entretien et de réparation automobiles du Canada
- Conseil sectoriel de la construction
- Conseil du secteur de l'électricité
- Conseil de l'industrie de l'alimentation
- Conseil canadien sectoriel de la chaîne d'approvisionnement

La liste complète des conseils sectoriels est la suivante (les informations sur les personnes à contacter se trouvent sur le site Web de l'ASC à www.councils.org)

Membres :

- Conseil sectoriel des ressources humaines en agriculture
- Conseil des ressources humaines de l'industrie du vêtement
- Conseil des ressources humaines de l'automobile
- Conseil du service d'entretien et de réparation automobiles du Canada
- Conseil canadien de l'entretien des aéronefs
- BioTalent Canada

- Conseil canadien du transport des passagers
- Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance
- Conseil sectoriel de la construction
- Centres de contact clientèle du Canada
- Conseil des ressources humaines du secteur culturel
- Conseil sectoriel de l'électricité
- Organisation pour les carrières en environnement du Canada
- Conseil canadien des pêcheurs professionnels
- Conseil canadien de l'industrie de l'alimentation
- Conseil des technologies de l'information et des communications
- Conseil sectoriel de l'installation, de l'entretien et des réparations (appareils électroniques et électroménagers)
- Forum pour la formation en commerce international
- Institut canadien des professionnels de la logistique
- Conseil des ressources humaines de l'industrie minière
- Conseil canadien des ressources humaines de l'industrie du pétrole
- Conseil canadien sectoriel des plastiques
- Conseil sectoriel de la police
- Conseil sectoriel de l'imprimerie du Canada
- Conseil national du secteur des produits de la mer
- Conseil canadien du commerce et de l'emploi dans la sidérurgie
- Conseil canadien sectoriel de la chaîne d'approvisionnement
- Conseil des ressources humaines de l'industrie du textile
- Conseil canadien des ressources humaines en tourisme
- Conseil canadien des ressources humaines en camionnage
- Conseil des fabricants du bois
- Conseil des RH pour le secteur bénévole et communautaire

Membres associés :

- Conseil pour le développement des ressources humaines autochtones du Canada
- Forum canadien sur l'apprentissage
- Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture
- Association des collèges communautaires du Canada
- Ingénieurs Canada
- Conseil canadien des techniciens et technologues
- Bureau canadien des ressources humaines en technologie
- Partenariat en info-carrière Canada

ANNEXE E : RÉFÉRENCES SUR LES ÉTUDES, PORTAILS INTERNET ET SITES WEB CLÉS

BIBLIOGRAPHIE

- Alboim N. and the Maytree Foundation: Fulfilling the Promise: Integrating Immigrant Skills into the Canadian Economy, Ottawa: Caledon Institute of Social Policy. (Avril 2002).
- Rapport de l'ACCC: Les collèges et instituts canadiens répondent aux besoins des immigrants – Rapport circonstanciel sur les programmes et services offerts aux immigrants par les collèges et instituts, et Conclusions de la Table ronde des collèges et des instituts sur l'immigration – Mars 2004.
- Association des universités et collèges du Canada (AUCC) : Mémoire présenté au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes - 22 mars 2005.
- Basran, G. and L. Zong (1998): The Devaluation of Foreign Credentials as Perceived by Visible Minority Immigrants in Canada, *Études ethniques au Canada*, 30 (3): 6-23.
- Bonnie Kennedy : État des lieux au printemps 2003 de la reconnaissance des acquis (RA) dans les établissements d'enseignement postsecondaire publics du Canada: Première partie, réalisé pour le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) CMEC, 2003.
- Boyd, Monica: Immigration and Occupation Attainment in Canada pp.393-445 in M.Boyd, et al.
- Ascription and Achievements: studies in Mobility and Status Attainment in Canada (1985), Ottawa: Carleton University Press.
- Brouwer, A.: Immigrants Need Not Apply, Ottawa: Caledon Institute of Social Policy. (October 1999).
- Rapport ACOEF: Reconnaissance des titres étrangers – Aperçu des pratiques employées au Canada, 2004.
- CTHRC: Research toward FCR Model for Non-Regulated Professions, Conseil canadien des ressources humaines en tourisme, 2004.
- Pénuries et carences: l'immigration – Une solution à la pénurie de main d'oeuvre dans le secteur du tourisme, 2005.
- Conference Board du Canada: Gain de cerveaux – La reconnaissance des travailleurs intellectuels – Les avantages économiques d'une meilleure appréciation de l'apprentissage et des titres de compétences au Canada, (2001). www.conferenceboard.ca/press/documents/bis-ndp_a.html
- David K. Foote: Boom, Bust & Echo: Profiting from the Demographic Shift in the New Millennium, (2000), Toronto: Stoddart Publishing Company Ltd.
- Développement des ressources humaines Canada. (2002). Le savoir, clé de notre avenir – Le perfectionnement des compétences au Canada, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada.
- RHDCC - Fiches techniques sur la RTCÉ.
- RHDSC, CONAT - ITFE and RTCÉ - Présentation de Corinne Prince-St-Amand, Janvier 2006.
- RHDSC, Initiative sur les travailleurs formés à l'étranger et la Reconnaissance des titres de compétences étrangers – Présentation de Chris Bolland à la 10ième Conférence internationale de Metropolis, 2005.
- Huggins, Nadine: 1997 Immigrant Access to Trade Occupations in Ontario: Stakeholders and Initiatives, Conference on Immigration, Employment and Economy. (1997).
- La stratégie d'innovation du Canada : Atteindre l'excellence (Janvier 2002).
- Naomi Alboim, Ross Finnie and Roland Meng “ The Discounting of Immigrants' Skills in Canada: Evidence and Policy Recommendations”, *IRPP* – Février 2005.
- “Tapping Immigrants' Skills: New Directions for Canadian Immigration Policy in the Knowledge Economy,” *IRPP*- Février 2005.
- Gouvernement du Canada (2003). Rapport du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration : Le Programme des candidats des provinces – Un partenariat pour attirer des immigrants dans toutes les régions du Canada.

ANNEXE E : RÉFÉRENCES SUR LES ÉTUDES, PORTAILS INTERNET ET SITES WEB CLÉS

- CCOCDE – Dialogue pancanadien entre conseils sectoriels et organismes d'aide aux immigrants, 2005.
- Reitz, J. (2001). Immigrant skill utilization in the Canadian labour market: Implications of human capital research. Toronto: rapport inédit.
- Reitz, J. (2001). Immigrant success in the knowledge economy: Institutional change and the immigrant experience in Canada, 1970-1995. Toronto: rapport inédit.

PORTAIL INTERNET ET SITES WEB CLÉS

Sites Web du gouvernement du Canada

- Se rendre au Canada : canadainternational.gc.ca/GTC/Going_To_Canada-FR.aspx
- Travailler au Canada : www.workingincanada.gc.ca
- Site du Canada : www.canada.gc.ca
- Site Web SRC : www.directioncanada.gc.ca

RESSOURCES DISPONIBLES À PARTIR DES SITES WEB

Niveau national

- Service Canada : www.jobsetc.ca
- Partenariat info-carrières Canada : www.ccip-picc.org/ccip/nav.cfm?l=f
- Consortium canadien des carrières : www.careerccc.org/ccc/nav.cfm?l=f
- Destinations Travail : workdestinations.org/home.jsp?lang=fr
- Provincial Nomination Program, Programme des candidats des provinces : www.cic.gc.ca/francais/qualifie/provnom/index.html

Alberta

- International Qualifications Assessment Service : **International Qualifications Assessment Service** : www.learning.gov.ab.ca Service d'évaluation des accréditations internationales

Provinces atlantiques

- Viability of a Foreign Credential Assessment Service in Atlantic Canada 2003 *Viabilité d'un service d'évaluation des titres de compétences étrangers dans les provinces atlantiques – Canada 2003 (en anglais seulement)* : www.misa.ns.ca/images/PDF's/MISA_FINAL_REPORT.pdf

Colombie-Britannique

- BC Ministry of Community, Aboriginal and Women's Services International Qualifications Programme : Trois activités de services principales : www.ecdev.gov.bc.ca/ProgramsAndServices/IQU/index.htm
- Roadmap to Recognition Fact sheets (brochure): (*Fiches techniques - Feuille de route pour la reconnaissance en anglais seulement*) www.ecdev.gov.bc.ca/ProgramsAndServices/IQU/index.htm
- www.ecdev.gov.bc.ca/ProgramsAndServices/IQU/pdf_files/04_Qualifications.pdf
- Employment Access for Skilled Immigrants (EASI) Initiative main page: *Accès à l'emploi pour les immigrants qualifiés (en anglais seulement)* www.lookingahead.bc.ca
- BC Certified Human Resources Professional (CHRP) Designation: www.bchrma.org/chrp/default.htm
- MOSAIC Credential Brokerage Service : MOSAIC Credential Brokerage Service: www.mosaicbc.com/programs_credential_brokerage.asp
- La Chambre de commerce de la C.-B. & S.U.C.C.E.S.S. Connecting Business and Skilled & Professional Immigrants: Forum Proceedings (Joint B.C. Chamber of Commerce S.U.C.C.E.S.S. forum, April 2003): *Connecter le monde des affaires et les immigrants professionnels et qualifiés: Compte-rendu du Forum (en anglais seulement)* : www.humancapitalstrategies.ca/download/April_29_Forum_Report.pdf
- Joint B.C. Chamber of Commerce B S.U.C.C.E.S.S. forum (recommendations) : www.success.bc.ca/eng/project/connectbus03/34-41.pdf
- B.C. Chamber of Commerce and S.U.C.C.E.S.S. Business & Immigrant Employment Tool Kit (Draft 6 B April 23/03) : www.humancapitalstrategies.ca/download/toolkit_draft_6.pdf
- International Credential Evaluation Service : <http://www.ola.bc.ca/ices>

ANNEXE E : RÉFÉRENCES SUR LES ÉTUDES, PORTAILS INTERNET ET SITES WEB CLÉS

Manitoba

- Recognition of Foreign Qualifications: (*Reconnaissance des titres de compétences étrangers*) : www.gov.mb.ca/labour/immigrate/newcomerservices/7.html (incluant: Le Service d'évaluation des titres de scolarité/ *Academic Credentials Assessment Service*, Programme de reconnaissance des titres de compétences/ *Credentials Recognition Program*)
- Les brochures sur l'Accès aux professions et aux métiers et les Fiches techniques sur les occupations/Access to Professions and Trades brochures, and Occupational Fact Sheets.)
- The Manitoba Credentials Recognition Program: (*Le programme de Reconnaissance des titres de compétences du Manitoba*) : www.gov.mb.ca/labour/immigrate/newcomerservices/7d.html

Ontario

- Canadian Information and Networking Services (un forum en ligne qui fournit des ressources pour le mentorat et d'autres services pour aider les professionnels qualifiés, expérimentés et experts, les gens d'affaires et de métiers qui viennent d'arriver au Canada, ou qui envisagent d'immigrer au Canada) – en anglais seulement. : www.canadainfonet.org
- Service canadien d'évaluation de documents scolaires internationaux (Guelph) : www.icascanada.ca/Francais/about.html
- Ministère de la formation, des collèges et universités. Accès aux professions et aux métiers (page de l'index) : www.citizenship.gov.on.ca/french/citdiv/apt/index.html
- Programmes de transition : www.citizenship.gov.on.ca/french/citdiv/apt/bridgef.html
- Liste des professions réglementées et des métiers pour le projet STIC (Secteur-spécifique
- orientation, formation terminologique, information et orientation) : www.citizenship.gov.on.ca/french/citdiv/apt/reguontf.html
- Options Engineering/Applied Science Technologies : www.equalopportunity.on.ca/eng_g/apt/options_fact.html
- Summary of The Facts Are In! (August 2002) : www.equalopportunity.on.ca/eng_g/apt/factsareinbg.pdf

- Skills for Change : www.skillsforchange.org
- University of Toronto Comparative Education Service (CES) : www.adm.utoronto.ca/ces
- World Education Services : www.wes.org/ca
- York University Academic Credentials Evaluation Service (ACES) : www.yorku.ca/admissio/aces.asp

Québec

- Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/index.asp
- www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/evaluation-etudes/Fiche1.pdf
- Travailler au Québec : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/index.html
- L'Office des professions du Québec fournit de l'information sur le système professionnel du Québec; veille à ce que les professions s'exercent et se développent en offrant au public une garantie de compétence et d'intégrité; s'assure que les ordres détiennent les moyens appropriés à leur mandat; conseille le gouvernement sur les orientations permettant l'amélioration constante du système professionnel, etc. : www.opq.gouv.qc.ca

ANNEXE E : RÉFÉRENCES SUR LES ÉTUDES, PORTAILS INTERNET ET SITES WEB CLÉS

Gouvernement du Canada – Services pour les Non-Canadiens : www.canadainternational.gc.ca

- À propos des professions réglementées au Canada : www.workdestinations.org/cgi-bin/loadui.pl
- Commission de la fonction publique : http://jobs.gc.ca/menu/help_foreign_ed_f.htm
- Citoyenneté et Immigration Canada : www.cic.gc.ca
- Travailleurs qualifiés : www.cic.gc.ca/francais/qualifies/index.html
- Formulaires de demande : www.cic.gc.ca/francais/demandes/transitoire.html
- Références clés : <http://www.cic.gc.ca/english/irpa/key-ref.html>
- Outil d'autoévaluation : www.cic.gc.ca/francais/qualifie/evaluer/index.html
- Test d'autoévaluation : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/qualifie/evaluer/index.asp
- Conseil canadien des normes : www.scc.ca

Autres références

- ARUCC. Guide du relevé des notes à l'intention des institutions d'enseignement postsecondaire au Canada : www.arucc.unb.ca/documents/transf.pdf
- Association des agences d'agrément du Canada : www.aaac.ca/FRANCAIS/HOM_003.htm
- Association canadienne pour la reconnaissance des acquis (CAPLA) : www.capla.ca
- Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) : www.cbie.ca
- Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux : www.cicic.ca
- Rapport sur les activités du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires, relié à l'évaluation des compétences.

ANNEXE G : ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACCC	Association des collèges communautaires du Canada	CCRHIP	Conseil canadien des ressources humaines de l'industrie du pétrole
ACOEF	Alliance canadienne des organisations d'éducation et de formation	CCRHT	Conseil canadien des ressources humaines en tourisme
ACPPU	Association canadienne des professeures et professeurs d'université	CCU	Commission canadienne pour l'UNESCO
ACRA	Association canadienne pour la reconnaissance des acquis	CEDSI	Service canadien dévaluation de documents scolaires internationaux
ACS	Alliance des conseils sectoriels	CES	Comparative Education Services
ACSEI	Alliance canadienne du secteur de l'établissement des immigrants	CIC	Citoyenneté et Immigration Canada
AFA	Anglais à des fins académiques	CICDI	Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux
AIPSO	Association of International Physicians and Surgeons of Ontario	CMEC	Conseil des ministres de l'Éducation
ALLIES	Assisting Local Leaders with Immigrant Employment Strategies	CSED	Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômés
AMT-A	Avis relatif au milieu du travail en mode accéléré	CTIC	Conseil des technologies de l'information et communications
ARUCC	Association des registraires des universités et collèges du Canada	CTRM	Association canadienne des technologues en radiation médicale
ASL	Anglais seconde langue	EAP	English for academic purposes
BCEI	Bureau canadien de l'éducation internationale	EASI	Employment Access for Skilled Workers (BC)
BORTCÉ	Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers	ECO	Organisation pour les carrières en environnement
CAPE	Council for access to the Profession of Engineering	ERA	Évaluation et reconnaissance des acquis
CARS	Service d'entretien et de réparation automobiles du Canada	FAA	Français à des fins académiques
CASIP	Consortium of Agencies Serving Internationally-Trained Professionals	FCEE	Fédération canadienne des étudiantes et étudiants
CCCBET	Canadian Coalition of Community-based Employability Training	FMMT	Forum des ministres du marché du travail
CCDA	Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage	FSL	Français seconde langue
CCIMD	Centre canadien d'information pour les médecins diplômés hors Canada et États Unis	ICES	International Credential Evaluation Service
CCPSSRH	Comité consultatif sur la prestation des soins de santé et les ressources humaines	ICPSFE	Initiative concernant les professionnels de la santé formés à l'étranger
		IIMT	Intégration des immigrants sur le marché du travail
		IQAS	International Qualifications Assessment Service
		IQU	International Qualifications Unit (B.C.)
		LASI	Agences locales d'aide aux immigrants (Ottawa)

ANNEXE G : ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

LeARN	Réseau d'évaluation et de reconnaissances des acquis
LifIA	Forum d'innovations d'apprentissage
LLS	Live, Learn and Succeed (Vivre, apprendre et réussir)
CNDMMV	Conseil national sur le développement de la main d'œuvre des minorités visibles
ONESTEP	Ontario Network of Employment Skills Training Projects
ORP	Organismes de réglementation professionnelle
PCII	Projet canadien d'intégration des immigrants
PCP	Programme de candidats provincial
PROMPT	Policy Roundtable Mobilizing Professions and Trades
PTET	Programme des travailleurs étrangers temporaires
RCANOR	Réseau canadien des associations nationales d'organismes de réglementation
RHDSC	Ressources humaines et Développement social Canada
SC	Service Canada
SECE	Service des évaluations comparatives d'études
SETC	Services d'évaluation des titres scolaires
SIAST	Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology
SRC-PI	Se rendre au Canada – Portail sur l'immigration
TCAF	Training Centre Infrastructure Funding
TRIEC	Toronto Region Immigrant Employment Council
WES	World Education Services

